

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

52e législature



Pour de plus amples informations, surfez sur :

www.lachambre.be

Informations Parlementaires est le bulletin de la Chambre des représentants de Belgique et décrit les activités qui s'y sont déroulées au cours de la semaine écoulée (du jeudi au jeudi). Il paraît chaque semaine en français et en néerlandais, sauf pendant les vacances parlementaires.

Informations Parlementaires est adressé à toute personne qui en fait la demande.

Le prix de l'abonnement s'élève à 13,00€) par année parlementaire (du deuxième mardi d'octobre au deuxième mardi d'octobre de l'année suivante). Le montant doit être versé sur le compte n° **000-1648428-10 de la "Chambre des représentants publications à 1008 Bruxelles"**.

Le bulletin paraît en néerlandais sous le titre de **Parlementaire mededelingen** ; l'abonnement aux deux versions s'élève à 26,00 €.

Cette publication est entièrement réalisée par les services de la Chambre.

coordination et rédaction : Service des Relations publiques et internationales

tél : 02/549.81.77 - 02/549.80.80

fax : 02/549.83.02

E-mail : pri@lachambre.be

lay-out : PRI

impression : Imprimerie de la Chambre

adresse postale : Chambre des représentants de Belgique
B - 1008 BRUXELLES

entrée visiteurs : 13, rue de Louvain - Bruxelles

éditeur responsable : le secrétaire général de la Chambre



Table des matières

ORGANES DE LA CHAMBRE

COMMISSIONS

Réunions de commissions	3
-------------------------	---

SÉANCE PLÉNIÈRE

Projets de loi	45
Questions orales	46
Votes nominatifs sur les motions	48

RELATIONS PUBLIQUES	49
----------------------------	-----------

PUBLICATIONS	65
---------------------	-----------

CONSEIL DES MINISTRES	67
------------------------------	-----------

ANNEXES

Demandes d'interpellations	73
Projets de loi, propositions et rapports de commission	75
Assemblées parlementaires internationales	77

ADDENDA	79
----------------	-----------

Agenda des séances plénières et des réunions de commissions	81
--	----



SEMAINE DU 16 NOVEMBRE AU 20 NOVEMBRE 2009



ORGANES DE LA CHAMBRE

COMMISSIONS

JEUDI, 29 OCTOBRE 2009

RENCONTRE AVEC UNE DÉLÉGATION DE BOSNIE-HERZÉGOVINE

Commissions de la Défense nationale et « Achats militaires »

1. Le jeudi 29 octobre 2009, les présidents des commissions de la Défense nationale, M. Ludwig Vandenhove, et « Achats militaires », M. Gerald Kindermans, ont reçu à la Chambre une délégation de la commission de la Sécurité et des services de renseignements de l'assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine.
2. La délégation était constituée comme suit :
 - Mirko OKOLIC, président ;
 - Semsudin MEHMEDOVIC, vice-président ;
 - Slavko JOVICIC, membre ;
 - Drago LJUBICIC, membre ;
 - Hazim RANCIC, membre ;
 - Sadka DONKO, secrétaire ;
 - Predag NIKOLIC, conseiller ;
 - Dusan ZOLLER, chef de la section parlementaire, département de la coopération en matière de sécurité, mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine.

La délégation était accompagnée de M. Nikola RADOVANOVIC, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine à Bruxelles.

3. Les invités de marque ont été accueillis au nom de la Commission de la Défense nationale de la Chambre par son président, M. Vandenhove, à l'occasion d'un déjeuner de travail. Au cours de ce déjeuner, par lequel la délégation a entamé sa visite de travail à Bruxelles et auquel d'autres membres de la commission de la Défense nationale ont également pris part, l'attention s'est focalisée sur les mécanismes belges de contrôle parlementaire en matière de sécurité et de défense ainsi que dans le cadre des dossiers d'achats militaires. La commission « Achats militaires » examine à huis clos les aspects des dossiers d'achats militaires liés au respect des procédures d'achat.



4. Au cours de la suite de la visite de travail, le même jour, la délégation bosniaque a encore rencontré le professeur Herman Matthijs de la faculté des sciences politiques de la *Vrije Universiteit Brussel*, qui l'a entretenue du rôle des services belges de renseignements. Enfin, la délégation a rendu visite à la Cour des comptes où ont été abordées les missions de la Cour des comptes en général, ainsi que l'enquête d'audit relative aux achats de matériel militaire.

Au cours de la seconde journée de la visite de travail, la délégation a rencontré des membres de la Commission chargée de l'accompagnement du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (comité R) et a assisté à une réunion de la commission. Elle a ensuite été reçue par le président de la section Bosnie-Herzégovine / Belgique du groupe belge de l'Union interparlementaire et a rencontré des représentants de la Commission de la protection de la vie privée et de l'organe de coordination pour l'Analyse de la menace.

5. La délégation est rentrée à Sarajevo le samedi 31 octobre.

Questions européennes et Relations extérieures

RÉUNION COMMUNE DU COMITÉ D'AVIS FÉDÉRAL CHARGÉ DE QUESTIONS EUROPÉENNES ET DE LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Présidents : MM. Bruno Tuybens (Ch.) et Paul Wille (S)

➤ **LUNDI 16 NOVEMBRE 2009**

Résultats du Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement des jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2009 à Bruxelles.

- Exposé du Premier ministre.
- Echange de vues.

(Réunion commune avec les commissions homologues du Sénat).

- Un exposé du Premier ministre et un échange de vues a eu lieu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : M. François Bellot

➤ **LUNDI 16 NOVEMBRE 2009**

1. Question de Mme Valérie De Bue au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les amendes pour excès de vitesse" (n° 14995).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.



2. Question de M. Xavier Baeselen au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les nouveaux systèmes de contrôle des passagers dans les aéroports" (n° 15071).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

3. Question de M. Xavier Baeselen au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la mise en place d'un accord de coopération pour la reconfiguration de l'espace aérien européen" (n° 15076).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

4. Question de M. Xavier Baeselen au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la sécurité des motards" (n° 15077).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

5. Question de Mme Valérie De Bue au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les risques d'accidents liés aux pertes de chargement" (n° 15189).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

6. Questions jointes :

- Question de Mme Valérie De Bue au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la réglementation de la circulation des quads" (n° 15273).

- Question de M. Paul Vanhie au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les règles de circulation applicables aux quads" (n° 15806).

- Question de M. Patrick De Groote au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les quads" (n° 15831).

- Question de M. Jef Van den Bergh au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la réglementation de la circulation des quads" (n° 15833).

- Question de M. David Lavaux au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la signalisation routière concernant les quads" (n° 16117).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

7. Question de M. Patrick De Groote au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les tirs essuyés par des camions sur les routes belges" (n° 15336).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

8. Question de M. Michel Doomst au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "l'étude sur le RER" (n° 15366).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

9. Question de M. Michel Doomst au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la révision du code de la route" (n° 15368).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.



10. Question de M. David Lavaux au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "l'avertissement adressé à la Belgique par la Commission européenne sur la mise en oeuvre insuffisante du premier paquet ferroviaire" (n° 15520).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

11. Question de M. David Geerts au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "le projet RER" (n° 15895).

12. Questions jointes :

- Question de M. Philippe Blanchart au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la problématique du contrôle technique pour les Fiat 500" (n° 16121).

- Question de M. Paul Vanhie au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la Fiat 500" (n° 16160).

- Question de M. Bruno Stevenheydens au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "le refus de la Fiat 500 au contrôle technique" (n° 16239).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

13. Question de M. Patrick De Groote au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "le trafic lourd dans les petites agglomérations" (n° 16180).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

14. Question de M. Éric Jadot au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "l'attention et le suivi apporté par le secrétaire d'État au rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation de la politique climatique fédérale" (n° 16225).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

15. Questions jointes :

- Question de M. François Bellot au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les longues attentes pour les examens pratiques de conduite" (n° 16255).

- Question de M. Philippe Blanchart au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les délais de passage au permis de conduire" (n° 16269).

- Question de M. François Bellot au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "les longues attentes pour les examens pratiques de conduite" (n° 16388).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

16. Question de M. Patrick De Groote au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "le contrôle technique en Belgique et la réglementation européenne" (n° 16256).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

17. Questions jointes :

- Question de M. David Lavaux au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la création d'une cellule chargée de réfléchir à une stratégie de mobilité" (n° 16448).



- Question de M. David Lavaux au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la création d'une cellule chargée de réfléchir à une stratégie de mobilité" (n° 16449).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de M. Olivier Hamal au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les différentes mesures demandées par les éditeurs de la presse quotidienne francophone et germanophone dans leur mémorandum du mois de juin 2009" (n° 15245).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

2. Question de M. Koen Bultinck au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la liaison ferroviaire La Panne-Bruxelles-Landen (ligne 73)" (n° 15447).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

3. Question de Mme Ine Somers au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la procédure intentée par la Commission européenne contre la Belgique dans le cadre de l'exécution insuffisante du premier paquet ferroviaire" (n° 15596).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

4. Question de M. Michel Doomst au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les points d'arrêt sans personnel" (n° 15742).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

5. Question de M. Michel Doomst au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "le service par SMS 2828" (n° 15743).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

6. Question de M. Ben Weyts au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'application des lois linguistiques aux concessionnaires d'un service public" (n° 15786).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.



7. Question de Mme Ine Somers au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “les éco-chèques” (n° 15795).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

8. Questions jointes :

- Question de M. Dirk Vijnck au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “le coût du rapport annuel 2008 de la SNCB” (n° 15855).

- Question de M. Dirk Vijnck au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “la diffusion du rapport annuel 2008 de la SNCB” (n° 15856).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

9. Question de M. Bruno Stevenheydens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “l'erreur de La Poste qui a payé à 48.000 chômeurs de doubles allocations de chômage” (n° 15911).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

10. Questions jointes :

- Question de Mme Meryame Kitir au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur “les problèmes liés à l'infrastructure ferroviaire à Genk-Nord” (n° 15998).

- Question de Mme Meryame Kitir au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “les problèmes liés à l'infrastructure ferroviaire à Genk-Nord” (n° 16408).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

11. Question de M. Josy Arens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “les places de parking en gare d'Arlon” (n° 16021).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

12. Questions jointes :

- Question de M. David Geerts au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “l'accompagnement des voyageurs aveugles et malvoyants” (n° 16037).

- Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “l'accessibilité des gares aux personnes handicapées” (n° 16196).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.



13. Question de M. Bruno Stevenheydens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les festivités organisées pour le personnel pour les 5 ans d'Infrabel" (n° 16060).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

14. Interpellation de M. Bruno Stevenheydens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la perception d'un important supplément pour chaque trajet à destination ou au départ de l'aéroport de Zaventem et le reversement de ce supplément à la SA Diabolo" (n° 382).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

- Une motion de recommandation a été déposée par MM. Bruno Stevenheydens et Jan Mortelmans.

- Une motion pure et simple a été déposée par MM. Jef Van den Bergh, Roel Deseyn et François Bellot.

15. Question de Mme Carine Lecomte au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "le délabrement de la gare d'Athus" (n° 16079).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

16. Questions jointes :

- Question de M. Roel Deseyn au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les actions des voyageurs sur la ligne 66" (n° 16094).

- Question de M. David Geerts au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les problèmes persistants sur la ligne 66 Courtrai-Bruges" (n° 16457).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

17. Question de M. David Lavaux au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "le manque de personnel de vente dans certaines gares" (n° 16152).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

18. Question de M. David Lavaux au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les conditions d'exclusion des voyageurs de la SNCB" (n° 16151).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.



19. Questions jointes :

- Question de M. Patrick De Groote au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les amendes administratives de la SNCB" (n° 16182).
- Question de M. David Lavaux au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "des amendes réclamées par la SNCB en cas de fraude" (n° 16183).
- Question de M. Jan Mortelmans au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les amendes administratives de la SNCB" (n° 16227).
- Question de M. Bruno Van Grootenbrulle au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'annonce d'amendes administratives" (n° 16245).
- Question de Mme Valérie De Bue au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'illégalité des amendes infligées par la SNCB aux resquilleurs" (n° 16505).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

20. Questions jointes :

- Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les retards récurrents sur la ligne 94 Bruxelles-Tournai-Mouscron" (n° 16193).
- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les retards sur la dorsale wallonne" (n° 16251).
- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les passages à niveau entre les gares de Leuze-en-Hainaut et Tournai" (n° 16252).
- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'usage de la LGV en lieu et place de la ligne 94" (n° 16253).
- Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la valorisation de la ligne à grande vitesse entre Bruxelles et Tournai" (n° 16499).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

21. Questions jointes :

- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'avenir de la gare d'Herseaux" (n° 16249).
- Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'avenir des petites gares rurales, notamment en Wallonie picarde" (n° 16282).
- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la possible réouverture de la gare d'Estampuis" (n° 16250).



- Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'avenir des petits gares en Wallonie picarde" (n° 16254).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

22. Questions jointes :

- Question de M. Paul Vanhie au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la grève à la SNCB du mercredi 4 novembre 2009 à partir de 22 heures jusqu'au jeudi 5 novembre 2009 à 22 heures" (n° 16292).

- Question de M. Ben Weyts au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'indemnisation des victimes de la grève à la SNCB" (n° 16316).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

23. Question de M. Josy Arens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'application de la nouvelle offre tarifaire pour les voyages en train vers Luxembourg aux abonnements" (n° 16339).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

24. Questions jointes :

- Question de M. Patrick De Groote au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les mesures de sécurité d'Infrabel concernant les cabines de signalisation" (n° 16340).

- Question de M. Bruno Stevenheydens au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "des situations dangereuses le long de la ligne de chemin de fer en rapport avec les cabines de signalisation et les câbles non sécurisés" (n° 16364).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

25. Questions jointes :

- Question de M. Jef Van den Bergh au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la problématique du service ferroviaire transfrontalier à grande vitesse" (n° 16392).

- Question de M. Patrick De Groote au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "la demande en dommages-intérêts introduite par les Pays-Bas concernant la LGV" (n° 16443).

- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

26. Questions jointes :

- Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les négociations sur l'avenir de B-Cargo" (n° 16396).



- Question de M. Jan Mortelmans au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "l'avenir de B-Cargo" (n° 16562).
- Question de M. Patrick De Groote au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "B-Cargo" (n° 16592).
- Question de M. Paul Vanhie au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "B-Cargo" (n° 16596).
- Le vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles a répondu.

Prochaine séance : lundi 23 novembre 2009.

Affaires sociales

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Président : M. Yvan Mayeur

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

1. Question de Mme Meyrem Almaci à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'indemnité vélo et les cotisations ONSS" (n° 14242).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

2. Question de M. Georges Gilkinet à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le mode de calcul du revenu maximal autorisé pour le conjoint de bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité" (n°s 14302, 14369 et 14726).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

3. Questions jointes :

- Question de M. Georges Gilkinet à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le rapport de la Cour des comptes sur l'externalisation des services informatiques des institutions publiques de sécurité sociale (IPSS)" (n° 14303).

- Question de M. Stefaan Vercamer à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la collaboration entre les Institutions publiques de sécurité sociale (IPSS) et l'asbl Smals" (n° 14462).

- Question de M. Christian Brotcorne à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le rapport de la Cour des comptes au sujet des entreprises informatiques des pouvoirs publics" (n° 14465).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

4. Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le dérapage budgétaire de la sécurité sociale" (n° 14444).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.



5. Question de M. Stefaan Vercamer à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "la procédure de demande auprès du FSS pour les enfants" (n° 14900).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

6. Question de M. Stefaan Vercamer à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le financement par le FESC de l'accueil de la petite enfance" (n° 15007).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

7. Question de Mme Ingrid Claes à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'ONSSAPL et le système de retenue automatique" (n° 15370).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

8. Question de Mme Sonja Becq à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "la proposition consensuelle relative au règlement des indemnités" (n° 15416).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

9. Question de M. Luc Goutry à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les revenus des ménages composés de deux partenaires invalides" (n° 15428).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

10. Questions jointes :

- Question de M. Wouter De Vriendt à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'étude sur le travail bénévole en Belgique" (n° 15741).

- Question de M. Jef Van den Bergh à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'enquête sur le travail bénévole" (n° 16379).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

11. Question de M. Georges Gilkinet à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "la lutte contre la fraude au système du tiers payant" (n° 16056).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

12. Question de M. Georges Gilkinet à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'enquête sur les fraudes à l'ONSS de la part de la BBL" (n° 16307).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.



13. Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le financement du service militaire volontaire avec des moyens de la sécurité sociale" (n° 16512).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

14. Question de Mme Sonja Becq au secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le droit de consulter le dossier médical" (n° 15299).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

15. Question de M. David Geerts au secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le passage d'enfants mineurs handicapés au régime ARR/AI" (n° 15481).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

16. Question de M. David Geerts au secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le tarif social du gaz et de l'électricité" (n° 15482).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

17. Question de Mme Carina Van Cauter à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'allocation aux personnes handicapées" (n° 15993).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

18. Question de M. David Lavaux à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde" (n° 15107).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de M. Koen Bultinck au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "l'éventuel engagement par son cabinet de M. Didier Donfut en qualité d'expert" (n° 14666).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.



2. Interpellation de M. Koen Bultinck au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "son point de vue concernant la problématique des pensions" (n° 355).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.
- Deux motions ont été déposées.

3. Interpellation de M. Koen Bultinck au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la nomination d'un nouvel administrateur général de l'Office national des pensions (ONP)" (n° 356).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.
- Aucune motion n'a été déposée.

4. Question de Mme Sofie Staelraeve au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la convivialité et le fonctionnement interne de l'Office national des Pensions" (n° 14795).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

5. Question de Mme Sonja Becq au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "les modalités d'octroi du bonus-pension" (n° 15158).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

6. Questions jointes :

- Question de Mme Isabelle Tasiaux-De Neys au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "le cumul entre la pension et une activité professionnelle" (n° 15287).
- Question de Mme Sonja Becq au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "les coûts et les recettes dans l'hypothèse de l'autorisation de revenus d'appoint illimités pour les retraités" (n° 15590).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

7. Question de M. Stefaan Vercamer au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "les calculs de pensions erronés" (n° 15318).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

8. Question de Mme Isabelle Tasiaux-De Neys au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la durée de la carrière" (n° 15390).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

9. Question de Mme Liesbeth Van der Auwera au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la pension de survie de certaines veuves de sous-officiers et pilotes de la Force Aérienne" (n° 15402).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

10. Question de Mme Carine Lecomte au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la libéralisation du capital des pensions complémentaires du secteur tertiaire" (n° 15845).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.



11. Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "l'épargne-pension éthique en Belgique" (n° 16197).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

12. Question de M. Jan Jambon au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "la pension minimum des ayants-droits avec une carrière mixte" (n° 16422).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

13. Question de M. Servais Verherstraeten au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "l'octroi d'une pension minimale dans le système des salariés dans le cadre d'une carrière mixte" (n° 16585).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

14. Question de M. Stefaan Vercamer au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "le financement des pensions de l'ONSS-APL" (n° 16589).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

15. Question de M. Stefaan Vercamer au ministre des Pensions et des Grandes villes sur "les pensions complémentaires des fonctionnaires contractuels" (n° 16593).

- Le ministre des Pensions et des Grandes villes a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Relations extérieures

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Président : M. Geert Versnick

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

1. Evaluation par les pairs de la Coopération au Développement belge :

- Entretien avec les évaluateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.
Réunion commune avec la commission Relations extérieures et Défense du Sénat.

- Les évaluateurs du CAD ont posé des questions sur 4 thèmes : le volume de l'aide, les objectifs recherchés, l'aide multilatérale et la cohérence des politiques.

- Sont intervenus : M. Wouter De Vriendt, Mme Sabine de Bethune (Sén.), M. Paul Wille (Sén.), M. Georges Dallemagne, Mme Marleen Temmerman (Sén.), M. François-Xavier de Donnea, Mme Hilde Vautmans, M. Roel Deseyn, M. Philippe Fontaine (Sén.), Mme Els Van Hoof (Sén.) et Mme Els Schelfout (Sén.).



2. Projet de loi portant assentiment à la Convention d'Unidroit sur l'affacturage international, faite à Ottawa le 28 mai 1988 - Transmis par le Sénat, n° 2105/1.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.

3. Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants : 1° Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, fait à Genève le 13 février 1969, 2° Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 10 mai 1973 - Transmis par le Sénat, n° 2106/1.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.

4. Projet de loi portant assentiment à la Convention sur les armes à sous-munitions, faite à Dublin le 30 mai 2008 - Transmis par le Sénat, n° 2232/1.

- La discussion a eu lieu.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité.

5. Projet de loi portant assentiment à l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et le Québec, signée à Québec le 28 mars 2006 - A transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n°s 4-1391/1 et 2.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.

6. Projet de loi portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République du Chili tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et au Protocole, faits à Bruxelles le 6 décembre 2007 - A transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n°s 4-1401/1 et 2.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.

7. Projet de loi portant assentiment à l'Accord d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Maurice, fait à Bruxelles le 10 avril 2007 - A transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n°s 4-1402/1 et 2.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.

8. Projet de loi portant approbation des modifications des statuts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement par la résolution 596 du 30 janvier 2009 du Conseil des gouverneurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue de renforcer la voix et la participation des pays en développement et des pays en transition au sein de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement - A transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n°s 4-1420/1 et 2.

- Le projet de loi a été adopté à l'unanimité sans rapport.



9. Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données des dossiers passagers (données PNR) par les transporteurs aériens au Ministère américain de la sécurité intérieure (DHS) (Accord PNR 2007), fait à Bruxelles le 23 juillet 2007 et à Washington le 26 juillet 2007 - A transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n°s 4-1432/1 et 2.

- Rapporteur : Mme Hilde Vautmans.
- La discussion a été entamée.

10. Projet de loi contenant le budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 (y compris la note de politique générale) - section 14 (partim : Affaires étrangères et Commerce extérieur), n°s 2223/1 et 2 et 2225/10.

Avis à rendre à la commission des Finances et du Budget.

- Rapporteur : M. Roel Deseyn.
- La discussion a eu lieu.
- Sont intervenus : M. Dirk Van der Maelen, M. André Flahaut, M. François-Xavier de Donnea, M. Bruno Tuybens, Mme Hilde Vautmans, M. Roel Deseyn, M. Patrick Moriau, M. Wouter De Vriendt, Mme Lieve Van Daele et Mme Alexandra Colen.
- Le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, adjoint au ministre des Affaires étrangères, ont répondu.
- La commission a émis un avis favorable par 9 voix contre 3.

11. Question de Mme Lieve Van Daele au ministre des Affaires étrangères sur "la violation des droits de l'homme au Honduras" (n° 15410).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

12. Question de M. Bruno Tuybens au ministre des Affaires étrangères sur "l'approbation de l'accord UEBL avec la Colombie" (n° 15550).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

13. Question de M. Bruno Tuybens au ministre des Affaires étrangères sur "le processus de ratification du Traité et du protocole facultatif en matière de disparitions forcées" (n° 15973).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

14. Questions jointes :

- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Affaires étrangères sur "un déploiement supplémentaire de la Belgique en Afghanistan" (n° 16200).
- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Affaires étrangères sur "le déploiement de policiers en Afghanistan" (n° 16201).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

15. Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Affaires étrangères sur "la question de l'eau en Cisjordanie" (n° 16198).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.



16. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur "le droit à l'existence des états" (n° 16284).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

17. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur "le fait qu'il ait été sollicité pour aider à tuer des gens" (n° 16285).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

18. Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Affaires étrangères sur "le désarmement nucléaire" (n° 16327).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "l'introduction du système Live Enrollment" (n° 16236).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

2. Question de M. Peter Luykx au ministre des Affaires étrangères sur "l'avis rendu par les Affaires étrangères en ce qui concerne l'octroi d'une licence d'exportation d'armes vers la Libye" (n° 15518).

- Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

3. Question de M. Bert Schoofs au ministre des Affaires étrangères sur "l'attitude adoptée par le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, à l'égard de Taïwan" (n° 15704).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

4. Question de M. Bert Schoofs au ministre des Affaires étrangères sur "l'annonce de la fermeture du consulat italien à Genk" (n° 15705).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

5. Questions jointes :

- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre des Affaires étrangères sur "l'examen du rapport sur Gaza au sein du Conseil de sécurité" (n° 16194).

- Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur "l'abstention de la Belgique au sujet du rapport Goldstone lors de l'assemblée générale des Nations Unies" (n° 16357).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au ministre des Affaires étrangères sur "la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies concernant le rapport Goldstone" (n° 16374).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.



6. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur “les critiques de la commission des droits de l'homme des Nations Unies concernant l'euthanasie aux Pays-Bas” (n° 16274).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

7. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur “les droits des chrétiens en Egypte” (n° 16275).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

8. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur “la détérioration de la situation en matière de droits de l'homme dans les pays islamistes” (n° 16276).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

9. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur “la disparition d'hommes d'affaires suisses en Libye” (n° 16277).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

10. Question de Mme Alexandra Colen au ministre des Affaires étrangères sur “la saisie de bibles en Malaisie” (n° 16356).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

11. Question de M. Peter Luykx au ministre des Affaires étrangères sur “le Consul de Grenade et d'Almería en Espagne, qui ne peut justifier de la connaissance du néerlandais” (n° 16371).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

12. Question de M. Dirk Van der Maelen au ministre des Affaires étrangères sur “l'aéroport de Liège” (n° 16373).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

13. Question de M. Dirk Van der Maelen au ministre des Affaires étrangères sur “le Sommet mondial de l'Alimentation à Rome” (n° 16459).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

14. Questions jointes :

- Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre des Affaires étrangères sur “une éventuelle collaboration avec l'Arabie saoudite en matière de CCS (carbon capture and storage)” (n° 16490).
- Question de Mme Katrien Partyka au ministre des Affaires étrangères sur “une éventuelle collaboration avec l'Arabie saoudite en matière de capture et de stockage de CO²” (n° 16495).

Le ministre des Affaires étrangères a répondu.

Prochaine réunion : mardi 24 novembre 2009.



Économie

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président : M. Bart Laeremans

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

1. Proposition de loi (Katrien Partyka, Joseph George, Sofie Staelraeve, David Clarinval, Servais Verherstraeten, Willem-Frederik Schiltz, Freya Van den Bossche, Cathy Plasman) modifiant la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre en ce qui concerne les assurances de solde restant dû pour les personnes présentant un risque sanitaire accru, n°s 1977/1 à 7. (Vote sur l'ensemble - Rgt, art. 82.1). (Rapporteur : Mme Karine Lalieux).

Amendements de Mmes Plasman et Douifi, Lalieux, M. Blanchart, Mme Jadin, MM. Clarinval et George et Mmes Partyka et Van der Auwera.

Avis du Conseil d'Etat.

- La commission a discuté de la note juridique.
- Les remarques ont été adoptées par la commission ainsi qu'un nombre d'autres modifications techniques.
- L'ensemble de la proposition de loi, amendé et corrigé, a ensuite été adopté à l'unanimité.

2. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Katrien Partyka, Jenne De Potter, Gerald Kindermans, Peter Luykx, Ilse Uyttersprot, Liesbeth Van der Auwera) instaurant une assurance automobile d'un prix accessible pour les jeunes et les personnes âgées, n° 748/1.
- Proposition de loi (Peter Logghe, Francis Van den Eynde, Koen Bultinck, Hagen Goyvaerts, Rita De Bont) modifiant la législation relative à l'assurance automobile pour les jeunes conducteurs, n° 1054/1.

(Rapporteur : M. David Clarinval).

- La discussion a été poursuivie.

3. Proposition de loi (Cathy Plasman, Karine Lalieux) modifiant la loi du 21 novembre 1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs, en vue de rétablir le système de bonus-malus obligatoire et généralisé, n°s 1302/1 et 2. (Rapporteur : Mme Kattrin Jadin).

- La discussion a été poursuivie.

4. Proposition de loi (Cathy Plasman, Dalila Douifi, Karine Lalieux) modifiant la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre afin de clarifier les critères de segmentation, n°s 746/1 et 2. (Rapporteur : Mme Kattrin Jadin).

- La discussion a été poursuivie.



5. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Daniel Bacquelaine, François Bellot, Jacqueline Galant, Valérie De Bue) modifiant la loi du 21 novembre 1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs, en vue d'instaurer l'obligation d'apposer une vignette de manière apparente sur les véhicules assurés, n° 242/1.
- Proposition de loi (Peter Logghe, Koen Bultinck, Francis Van den Eynde, Hagen Goyvaerts, Gerolf Annemans, Rita De Bont) modifiant la loi du 21 novembre 1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs en ce qui concerne l'introduction d'une vignette automobile, n° 1005/1.

(Rapporteur : M. Joseph George).

- La discussion a été poursuivie.

6. Proposition de loi (Karine Lalieux, Colette Burgeon) modifiant la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre en supprimant la possibilité de résiliation après sinistre par l'assureur, n° 1249/1.

- La discussion a été poursuivie.

7. Proposition de loi (André Frédéric) visant à créer une clause "Bob-Bobette" dans l'assurance familiale, n° 856/1.

- La discussion des propositions de loi a été poursuivie.

8. Propositions de loi jointes :

Proposition de loi (Willem-Frederik Schiltz, Sofie Staelraeve, Herman De Croo) instaurant une taxe évitable en vue d'affaiblir les positions dominantes sur le marché et de promouvoir un marché concurrentiel de l'électricité, n° 2057/1.

- Proposition de loi (Flor Van Noppen) instaurant une part de marché maximale sur les marchés du gaz et de l'électricité, n° 1513/1.

- Rapporteur : M. Joseph George.

- Les auteurs ont donné un exposé.

- La discussion générale a été entamée.

- La commission a décidé de recueillir l'avis du Conseil d'État concernant les deux propositions de loi.

9. Question de M. Peter Logghe au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les parcs éoliens sur le banc Thornton" (n° 16206).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

10. Question de M. Peter Logghe au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les GSM fonctionnant à l'énergie solaire" (n° 16366).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

11. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le démantèlement du réacteur BR3 " (n° 16384).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.



12. Question de M. Joseph George au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la surestimation des réserves de pétrole" (n° 16385).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

13. Question de M. Peter Logghe au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le peu de transparence des prix des tickets d'avion" (n° 16437).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

14. Question de Mme Katrien Partyka au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le tarif de nuit pour les jours fériés légaux" (n° 16494).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

15. Question de Mme Katrien Partyka au ministre du Climat et de l'Energie sur "l'octroi automatique des tarifs sociaux pour le gaz et l'électricité" (n° 16496).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

16 Questions jointes :

- Question de Mme Muriel Gerken au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le rapport Gemix" (n° 16511).

- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le rapport Gemix" (n° 16516).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Sonja Becq

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

1. Projet de loi relatif aux méthodes de recueil des données des services de renseignement et de sécurité, n°s 2128/1 à 3. (Continuation).

Amendements de MM. Laeremans et Schoofs.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Filip De Man, Bart Laeremans) modifiant la loi du 30 novembre 1998 organique des services de renseignement et de sécurité, en ce qui concerne la suppression de la Sûreté de l'Etat, n° 1023/1.

- Proposition de loi (Sarah Smeyers) modifiant la loi du 7 avril 2005 relative à la protection des sources journalistiques en ce qui concerne la protection à l'égard des services de renseignements et de sécurité, n° 1757/1.

Avis du Conseil d'État.



- Rapporteur : Mme Clothilde Nyssens.
- Les propositions de loi jointes ont été présentées.
- La discussion générale a été entamée.
- Des amendements ont été introduits par MM. Van Hecke et Lahssaini et Mme Nyssens.
- La commission a décidé d'organiser des auditions.

2. Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de Justice (II), n° 2161/1.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Daniel Bacquelaine, Marie-Christine Marghem, Carine Lecomte) modifiant l'article 962 du Code judiciaire relatif à la qualification des médecins experts, n° 246/1.
- Proposition de loi (Joseph George, Gerald Kindermans, Clotilde Nyssens) réformant les dispositions du Code judiciaire sur l'expertise, n° 1523/1.
- Proposition de loi (Stefaan Van Hecke, Zoé Genot, Fouad Lahssaini) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres en ce qui concerne les conditions d'octroi de l'aide de l'État aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1749/1.
- Proposition de loi (Clotilde Nyssens) visant à étendre le champ d'application de la loi relative à l'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1750/1.
- Proposition de loi (Renaat Landuyt, Bruno Tobback, Bruno Tuybens) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres en ce qui concerne les conditions d'octroi de l'aide de l'Etat aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1751/1.
- Proposition de loi (Carina Van Cauter, Willem-Frederik Schiltz) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres, n° 1761/1.
- Proposition de loi (Carine Lecomte, Josée Lejeune) modifiant les articles 972 et 987 du Code judiciaire en ce qui concerne l'expertise judiciaire, n° 1955/1.
- Proposition de loi (Peter Logghe, Koen Bultinck, Francis Van den Eynde, Hagen Goyvaerts, Bart Laeremans, Bert Schoofs, Bruno Stevenheydens, Filip De Man, Gerolf Annemans, Rita De Bont) étendant les catégories de personnes et de postes de dommages susceptibles de faire l'objet d'une indemnisation par la commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 2007/1.

- Rapporteur : M. Landuyt.
- La proposition de loi n° 1930 a été jointe à la discussion.
- Les propositions de loi jointes ont été commentées à l'exception du projet de loi n° 1955.
- Le ministre a donné un exposé introductif.
- La discussion générale a eu lieu.
- Un amendement a été introduit par Mme De Schamphelaere et consorts lors de la discussion des articles.

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Ordre des travaux.

2. Projets de loi joints :

- Projet de loi introduisant le Code pénal social, n°s 1666/1 à 8.
Amendements du gouvernement et de MM. Terwingen et consorts, Libert et consorts et Mmes Van Cauter et consorts, Nyssens et De Schamphelaere.
- Projet de loi comportant des dispositions de droit pénal social, n°s 1667/1 à 3.
Amendement du gouvernement.
(Deuxième lecture, Art. 94 Rgt., et vote sur l'ensemble).
Avis du Conseil national du Travail.



- Rapporteur : M. Raf Terwingen.
- La commission a procédé à la deuxième lecture.
- La commission a pris connaissance de la note du service juridique et a souscrit à la plupart des corrections proposées (sauf les observations n° 2, 9, 10, 13, 23, 25, 26, 27).
- Le gouvernement, M. Terwingen et Mme De Schamphelaere ont déposé les amendements 131 à 146 .
- Les amendements n° 131 à 146 ont été adoptés.
- M. Raf Terwingen a proposé une série de corrections textuelles/légistiques complémentaires.
- L'ensemble du projet n° 1666 et du projet n° 1667, tel qu'amendé et corrigé, a été adopté par 10 voix et 3 abstentions.

3. Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de Justice (II), n° 2161/1.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Daniel Bacquelaine, Marie-Christine Marghem, Carine Lecomte) modifiant l'article 962 du Code judiciaire relatif à la qualification des médecins experts, n° 246/1.
- Proposition de loi (Joseph George, Gerald Kindermans, Clotilde Nyssens) réformant les dispositions du Code judiciaire sur l'expertise, n° 1523/1.
- Proposition de loi (Stefaan Van Hecke, Zoé Genot, Fouad Lahssaini) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres en ce qui concerne les conditions d'octroi de l'aide de l'État aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1749/1.
- Proposition de loi (Clotilde Nyssens) visant à étendre le champ d'application de la loi relative à l'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1750/1.
- Proposition de loi (Renaat Landuyt, Bruno Tobback, Bruno Tuybens) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres en ce qui concerne les conditions d'octroi de l'aide de l'État aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 1751/1.
- Proposition de loi (Carina Van Cauter, Willem-Frederik Schiltz) modifiant la loi du 1er août 1985 portant des mesures fiscales et autres, n° 1761/1.
- Proposition de loi (Carine Lecomte, Josée Lejeune) modifiant les articles 972 et 987 du Code judiciaire en ce qui concerne l'expertise judiciaire, n° 1955/1.
- Proposition de loi (Peter Logghe, Koen Bultinck, Francis Van den Eynde, Hagen Goyvaerts, Bart Laeremans, Bert Schoofs, Bruno Stevenheydens, Filip De Man, Gerolf Annemans, Rita De Bont) étendant les catégories de personnes et de postes de dommages susceptibles de faire l'objet d'une indemnisation par la commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence, n° 2007/1.

- Mme Carine Lecomte a exposé les grandes lignes de sa proposition de loi n° 246.
- M. Raf Terwingen et consorts ont déposé des amendements.
- La discussion des articles a été poursuivie.

4. Question de M. Raf Terwingen au secrétaire d'État à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État, adjoint au ministre de la Justice sur "les abus dans le cadre des jeux téléphoniques" (n° 16243).

- Le secrétaire d'État à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État, adjoint au ministre de la Justice a répondu.

5. Question de Mme Sabien Lahaye-Battheu au ministre de la Justice sur "la création d'un bureau de recouvrement judiciaire" (n° 15647).

- Le ministre de la Justice a répondu.



6. Question de Mme Mia De Schamphelaere au ministre de la Justice sur “les mesures relatives à la détention préventive” (n° 16248).

- Le ministre de la Justice a répondu.

7. Questions jointes :

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “l’arrestation d’un gardien de prison dans l’affaire Kitty Van Nieuwenhuysen” (n° 15872).
- Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “l’arrestation d’un gardien de prison dans l’affaire Hassan lasir” (n° 15884).
- Question de Mme Carina Van Cauter au ministre de la Justice sur “le gardien de prison qui a été arrêté pour avoir failli remettre en liberté l’assassin de Kitty Van Nieuwenhuysen” (n° 15995).

- Le ministre de la Justice a répondu.

8. Questions jointes :

- Question de Mme Sofie Staelraeve au ministre de la Justice sur “la garantie locative bancaire” (n° 15881).
- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “la garantie locative” (n° 15896).
- Question de M. Stefaan Van Hecke au ministre de la Justice sur “l’évaluation du régime de la caution locative” (n° 16315).

- Le ministre de la Justice a répondu.

9. Question de M. Stefaan Van Hecke au ministre de la Justice sur “la justice de paix de Zomergem” (n° 15922).

- Le ministre de la Justice a répondu.

10. Question de M. Kristof Waterschoot au ministre de la Justice sur “les écoles d’imams en Belgique” (n° 15928).

- Le ministre de la Justice a répondu.

11. Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “la délinquance juvénile” (n° 15931).

- Le ministre de la Justice a répondu.

12. Questions jointes :

- Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “l’abrogation de la suspension de Mme De Tandt” (n° 15936).
- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “l’affaire De Tandt” (n° 15946).

- Le ministre de la Justice a répondu.

13. Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “la nomination d’un juge suppléant au tribunal de commerce de Bruxelles” (n° 16059).

- Le ministre de la Justice a répondu.



14. Question de Mme Mia De Schamphelaere au ministre de la Justice sur “la transposition de la directive relative à la conservation des données” (n° 16247).

- Le ministre de la Justice a répondu.

15. Question de M. Peter Logghe au ministre de la Justice sur “la section sans drogue de la prison de Bruges” (n° 16144).

- Le ministre de la Justice a répondu.

16. Question de Mme Mia De Schamphelaere au ministre de la Justice sur “les travaux de la Commission d'experts en matière de cultes” (n° 16141).

- Le ministre de la Justice a répondu.

17. Question de Mme Mia De Schamphelaere au ministre de la Justice sur “la reconnaissance du bouddhisme en Belgique” (n° 16148).

- Le ministre de la Justice a répondu.

18. Questions jointes :

- Question de M. Denis Ducarme au ministre de la Justice sur “les missions de l'Exécutif des musulmans de Belgique” (n° 16161).

- Question de M. Denis Ducarme au ministre de la Justice sur “l'échec de l'organisation du culte musulman en Belgique” (n° 16162).

- Le ministre de la Justice a répondu.

19. Questions jointes :

- Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “le mouvement de grève dans diverses prisons à la suite d'une agression à l'arme blanche à la prison de Louvain-Central” (n° 16174).

- Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “la prise d'otage à la prison de Louvain” (n° 16177).

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “la prise d'otage à la prison de Louvain” (n° 16192).

- Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “la découverte de nombreux objets dangereux à la prison de Louvain le 30 octobre 2009” (n° 16208).

- Le ministre de la Justice a répondu.

20. Question de Mme Karine Lalieux au ministre de la Justice sur “la réforme des carrières pour les agents pénitentiaires” (n° 16188).

- Le ministre de la Justice a répondu.

21. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “l'incident qui s'est produit à la prison de Nivelles au cours du week-end du 31 octobre 2009” (n° 16207).

- Le ministre de la Justice a répondu.



22. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “la panne du système informatique ‘JIOR’, utilisé par les juges d’instruction, survenue fin octobre 2009” (n° 16209).

- Le ministre de la Justice a répondu.

23. Question de M. Hans Bonte au ministre de la Justice sur “le procès contre Citibank” (n° 16515).

- Le ministre de la Justice a répondu.

24. Questions jointes :

- Question de M. Eric Libert au ministre de la Justice sur “les tortures infligées aux détenus de la prison de Forest le 22 septembre et le 30 octobre” (n° 16594).
- Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “les violences commises à l’encontre de prisonniers par des policiers de la zone de Bruxelles-Midi” (n° 16599).
- Question de M. Fouad Lahssaini au ministre de la Justice sur “les faits graves qui se sont produits pendant les grèves des agents pénitentiaires” (n° 16606).
- Question de M. Stefaan Van Hecke au ministre de la Justice sur “les actes de violence commis par des agents de police à la prison de Forest” (n° 16609).
- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “les actes de violence sur des prisonniers par des agents de police de la zone Bruxelles-Midi” (n° 16622).

- Le ministre de la Justice a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers

➤ MARDI 17 NOVEMBRE 2009

1. Question de M. Peter Logghe au ministre du Climat et de l'Énergie sur “la limitation des émissions générées par les camionnettes” (n° 16205).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

2. Question de M. Éric Jadot au ministre du Climat et de l'Énergie sur “la participation des autres membres du gouvernement aux efforts à mettre en œuvre dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de Kyoto” (n° 16223).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

3. Question de M. Éric Jadot au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur “l'état d'avancement de la mesure visant à remplacer progressivement le parc de véhicules des autorités fédérales par des véhicules plus propres” (n° 16226).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.



4. Projets et propositions de loi joints :

- Projet de loi relatif à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé, n° 2240.
- Projet de loi modifiant le Code judiciaire dans le cadre de la loi du relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé, n° 2241.
- Proposition de loi (Josée Lejeune, Valérie De Bue) visant à indemniser les patients victimes de contamination par le virus hiv à la suite d'un accident transfusionnel ayant eu lieu en Belgique avant le 1er août 1985, n° 861/1.
- Proposition de loi (Georges Dallemagne, Véronique Salvi, Marie-Martine Schyns, Brigitte Wiaux, David Lavaux, Catherine Fonck) relative à l'indemnisation des victimes de l'hépatite C et à l'établissement d'un plan fédéral de lutte contre l'hépatite C, n°s 1754/1 à 3.

Exposés introductifs.

- Rapporteur : Mme Colette Burgeon.
- L'auteur principal de la proposition 861 a demandé sa disjonction.
- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale et l'auteur principal de la proposition 1754 ont donné un exposé introductif.
- La commission a décidé de procéder à des auditions.

5. Projet de loi contenant le budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 (y compris la note de politique générale) - Section 25 - Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (Partim: Santé publique), n°s 2223/1 et 2 et 2225/6.
(Avis à rendre à la commission des Finances et du Budget).

- Rapporteur : Mme Catherine Fonck.
- La discussion du budget a été entamée.
- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a donné un exposé introductif.

6. Question de Mme Magda Raemaekers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les effets nocifs avérés des ondes gsm" (n° 16081).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

7. Question de Mme Magda Raemaekers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'interdiction d'utiliser des batteries de ponté à partir de 2012" (n° 16082).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

8. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le désaccord au sein du gouvernement au sujet de l'interdiction générale du tabac à partir de 2012" (n° 16432).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.



9. Question de Mme Magda Raemaekers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "la castration à vif des porcelets" (n° 16272).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

10. Question de Mme Colette Burgeon à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'évaluation de la gastroplastie transorale" (n° 16171).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

11. Question de Mme Colette Burgeon à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "la chirurgie de l'obésité morbide" (n° 16172).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

12. Question de Mme Magda Raemaekers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les oiseaux tués à coups de bâton par des membres de la Bird Control Unit" (n° 16179).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

13. Question de M. Ronny Balcaen au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur "les retards récurrents sur la ligne 94 Bruxelles-Tournai-Mouscron" (n° 16193).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

14. Questions jointes :

- Question de M. Kristof Waterschoot à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le rapport de la 'Stichting Sigaretten Industrie' aux Pays-Bas" (n° 16260).

- Question de Mme Martine De Maght à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les fausses cigarettes de fabrication frauduleuse circulant sur le marché belge" (n° 16412).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.



15. Question de Mme Colette Burgeon à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "le phénomène 'spice' en Belgique" (n° 16298).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

16. Question de Mme Françoise Colinia à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "les parapharmacies" (n° 16383).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

17. Question de M. Eric Libert à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale sur "l'intervention de l'INAMI dans le financement du matériel d'incontinence dans les maisons de repos" (n° 16536).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Groupe de travail "Professions cliniques"

GROUPE DE TRAVAIL EN VUE DE RÉGLEMENTER L'EXERCICE DE LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE, LA SEXUOLOGIE CLINIQUE, L'ORTHOPÉDAGOGIE CLINIQUE ET EN VUE DE RÉGLEMENTER LE TITRE PROFESSIONNEL PARTICULIER DE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Président : M. L. Goutry

➤ MARDI 17 NOVEMBRE 2009

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Yvan Mayeur, Colette Burgeon, Marie-Claire Lambert, Jean Cornil) modifiant, en ce qui concerne l'exercice des professions de la santé mentale, l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé, n° 1126/1.
- Proposition de loi (Luc Goutry, Nathalie Muylle, Lieve Van Daele, Marie-Martine Schyns, Georges Dallemagne, Sonja Becq) modifiant l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé en vue de la réglementation de l'exercice de la psychologie clinique, de la sexologie clinique et de l'orthopédagogie clinique, n°s 1357/1 et 2.
- Proposition de loi (Yolande Avontroodt, Katia della Faille de Leverghem, Hilde Vautmans) modifiant l'arrêté royal n° 78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé en ce qui concerne l'exercice de la psychothérapie, n° 1604/1.

(Continuation). (Rapporteur : Mme Marie-Claire Lambert).



Auditions :

- Dr Guido Pieters (Vlaamse Vereniging van Psychiaters - VVP);
- Dr Arlette Seghers (Société royale de médecine mentale de Belgique).

Continuation de la discussion des articles 4 et 35 de la proposition de loi n°s 1357/1 et 2.

- Les auditions ont eu lieu.

Prochaine séance : mardi 8 décembre 2009.

Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. Hagen Goyvaerts, Mme Sarah Smeyers et M. Jenne De Potter

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

1. Question de Mme Sarah Smeyers au secrétaire d'État à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État, adjoint au ministre de la Justice sur "un récent rapport sur l'ampleur de la fraude fiscale et sociale en Belgique" (n° 16112).

- Le secrétaire d'Etat à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

2. Questions jointes :

- Question de M. Hagen Goyvaerts au secrétaire d'État à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État, adjoint au ministre de la Justice sur "le point de contact national 'fraude'" (n° 16391).
- Question de M. Jenne De Potter au secrétaire d'État à la Coordination de la lutte contre la fraude, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État, adjoint au ministre de la Justice sur "un point de contact pour la fraude" (n° 16521).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

3. Question de M. Paul Vanhie au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le remboursement de la TVA sur les produits du tabac" (n° 16293).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.



4. Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le cadre linguistique au sein de l'administration des douanes et accises" (n° 16354).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

5. Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la réunion des ministres des Finances de l'Eurogroupe et la taxe Tobin" (n° 16370).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

6. Question de Mme Maggie De Block au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'éthique des employés des Finances dans le cadre du contreseing de lettres provenant d'une organisation agricole" (n° 16462).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

7. Question de M. Kristof Waterschoot au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la désignation de l'administrateur des Douanes et Accises au sein de l'OMD" (n° 16465).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

8. Question de M. Renaat Landuyt au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la décision de poser du tapis plain dans tous les bâtiments des Finances" (n° 16493).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

9. Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la déduction des pertes professionnelles en cas de taxation forfaitaire sur les revenus provenant d'une autre activité professionnelle" (n° 16498).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.



10. Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la diminution de la TVA dans l'horeca" (n° 16508).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

11. Question de M. Hans Bonte au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le procès contre Citibank" (n° 16513).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

12. Question de M. Luk Van Biesen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'augmentation prévue du taux minimal de l'accise sur les produits du tabac" (n° 16529).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, a répondu.

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de M. Kristof Waterschoot au vice-premier ministre et ministre du Budget sur "le rapport sur l'exécution du budget des dépenses" (n° 14651).

- Le vice-premier ministre et ministre du Budget a répondu.

2. Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre du Budget sur "la réduction des dépenses primaires de l'Etat" (n° 16575).

- Le vice-premier ministre et ministre du Budget a répondu.

3. Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre du Budget sur « la diminution de la TVA dans l'horeca : conséquences projetées sur le budget de l'État » (n° 16577).

- Le vice-premier ministre et ministre du Budget a répondu.

Prochaine réunion : 25 novembre 2009.

Révision Constitution

COMMISSION DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET DE LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

Président : M. Patrick Dewael

➤ **MARDI 17 NOVEMBRE 2009**

Projets de loi joints :



- Projet de loi adaptant diverses lois réglant une matière visée à l'article 77 de la Constitution à la dénomination "Cour constitutionnelle" - Transmis par le Sénat, n°s 1112/1 à 8.
Amendements de MM. Schiltz et Verherstraeten.
 - Projet de loi adaptant diverses lois réglant une matière visée à l'article 78 de la Constitution à la dénomination "Cour constitutionnelle" - Transmis par le Sénat, n°s 1113/1 à 7.
Avis du Conseil d'Etat.
Amendements de MM. Schiltz et Verherstraeten.
 - Projet de loi spéciale visant à adapter diverses dispositions à la dénomination "Cour constitutionnelle" - Transmis par le Sénat, n°s 1114/1 à 7.
Avis du Conseil d'Etat.
Amendements de MM. Schiltz et Verherstraeten.
- (Renvoyés en commission par la séance plénière du 29 octobre 2009).

- Rapporteur : Mme De Schamphelaere.
- Exposé des amendements par Mme De Schamphelaere.
- L'article 1 et l'amendement n° 9 du projet de loi n° 1112 ont été successivement adoptés à l'unanimité.
- A l'unanimité, la commission a décidé de déroger à l'article 82 du Rgt et a adopté l'ensemble du projet de loi, ainsi amendé, à l'unanimité.
- L'article 1 et l'amendement n° 5 du projet de loi n° 1113 ont été successivement adoptés à l'unanimité.
- L'article 1 et l'amendement n° 5 du projet de loi spéciale ont été successivement adoptés à l'unanimité.
- A l'unanimité, la commission a décidé de déroger à l'article 82 du Rgt et a adopté l'ensemble du projet de loi, ainsi amendé, à l'unanimité.

Climat et Développement durable

RÉUNION COMMUNE DE LA COMMISSION SPÉCIALE "CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE" ET DE LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Présidents : MM. Patrick Dewael et Geert Versnick

➤ MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009

Réunion avec une délégation équatorienne sur le projet de protection du "parque national Yasuni".

- Sont intervenus : Mmes Tinne Van der Straeten et Rita De Bont et M. Dirk Van der Maelen.



Défense nationale

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président : M. Ludwig Vandenhove

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de M. François Bellot au ministre de la Défense sur “le processus de recrutement et de formation des recrues” (n° 15251).

- Le ministre de la Défense a répondu.

2. Question de M. François Bellot au ministre de la Défense sur “la flotte d’hélicoptères et son évolution dans le temps” (n° 15252).

- Le ministre de la Défense a répondu.

3. Question de M. François Bellot au ministre de la Défense sur “la suspension volontaire de prestation” (n° 15253).

- Le ministre de la Défense a répondu.

4. Question de M. François Bellot au ministre de la Défense sur “l’optimisation des renseignements recueillis par différents départements de la Défense” (n° 15254).

- Le ministre de la Défense a répondu.

5. Question de M. Gerald Kindermans au ministre de la Défense sur “la récente représentation de la Musique Royale de la Force Aérienne à Nivelles” (n° 16046).

- Le ministre de la Défense a répondu.

6. Question de M. Patrick De Groote au ministre de la Défense sur “le sommet informel de l’OTAN à Bratislava” (n° 16047).

- Le ministre de la Défense a répondu.

7. Questions jointes :

- Question de M. Dirk Vijnck au ministre de la Défense sur “l’airbus A330 livré par Hi Fly” (n° 16054).

- Question de M. David Gerets au ministre de la Défense sur « les coûts supplémentaires dus à l’achat d’un Airbus A 330 auprès de Avico-Hi Fly » (n° 16564).

- Le ministre de la Défense a répondu.

8. Question de M. Dirk Vijnck au ministre de la Défense sur “le projet de loi anti-piraterie du gouvernement” (n° 16055).

- Le ministre de la Défense a répondu.



9. Question de M. Patrick De Groote au ministre de la Défense sur “le recrutement de militaires et l'inaptitude pour raisons médicales” (n° 16140).

- Le ministre de la Défense a répondu.

10. Question de M. Wouter De Vriendt au ministre de la Défense sur “les projets d'avenir relatifs à la base aérienne de Moorsele” (n° 16157).

- Le ministre de la Défense a répondu.

11. Question de Mme Hilde Vautmans au ministre de la Défense sur “le suivi médical des militaires au retour d'opérations à l'étranger” (n° 16175).

- Le ministre de la Défense a répondu.

12. Question de Mme Hilde Vautmans au ministre de la Défense sur “la communication en cas d'incident lors d'opérations à l'étranger” (n° 16176).

- Le ministre de la Défense a répondu.

13. Questions jointes :

- Question de M. Gerald Kindermans au ministre de la Défense sur “le communiqué récent relatif à une possible affaire de viol à bord du bâtiment de la marine belge, le ‘Belgica’, en 2007” (n° 16195).
- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre de la Défense sur “le viol commis à bord du ‘Belgica’” (n° 16199).
- Question de M. David Geerts au ministre de la Défense sur “l'accusation de viol sur le ‘Belgica’” (n° 16215).
- Question de M. Bruno Stevenheydens au ministre de la Défense sur « un fait de viol à bord du Belgica » (n° 16489).

- Le ministre de la Défense a répondu.

14. Questions jointes :

- Question de M. David Geerts au ministre de la Défense sur “les négociations avec les syndicats” (n° 16216).
- Question de Mme Magda Raemaekers au ministre de la Défense sur “les conséquences de la restructuration de l'armée dans le Limbourg” (n° 16317).
- Question de M. Wouter De Vriendt au ministre de la Défense sur “l'état d'avancement de la concertation sociale relative au plan de finalisation de la transformation” (n° 16326).
- Question de M. Bruno Stevenheydens au ministre de la Défense sur “la concertation sociale à la suite de la note de restructuration du ministre” (n° 16365).
- Question de M. Patrick De Groote au ministre de la Défense sur “le plan global comportant des pistes d'accompagnement individuel” (n° 16369).
- Question de M. Philippe Collard au ministre de la Défense sur “le plan de finalisation de la transformation de l'armée” (n° 16375).
- Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur “la concertation sociale et son état d'avancement dans le cadre du plan de finalisation de la transformation de la défense » (n° 16471).



- Question de Mme Hilde Vautmans au ministre de la Défense sur “la concertation avec les syndicats sur le plan de la réforme de la Défense » (n° 16568).
- Question de M. Bruno Stevenheydens au ministre de la Défense sur “le maintien du 1er para à Diest » (n° 16570).

- Le ministre de la Défense a répondu.

15. Question de M. Bruno Stevenheydens au ministre de la Défense sur “les élections et le conflit en Afghanistan” (n° 16240).

- Le ministre de la Défense a répondu.

16. Question de M. André Flahaut au ministre de la Défense sur “la mise à disponibilité de casernes militaires pour héberger les demandeurs d’asile” (n° 16271).

- Le ministre de la Défense a répondu.

17. Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur “un nouveau concept de recrutement pour 2010 » (n° 16472).

- Le ministre de la Défense a répondu.

18. Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur “la non-admission de candidats à l’armée en raison d’une inaptitude médicale » (n° 16473).

- Le ministre de la Défense a répondu.

19. Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur “l’opération Défense d’avoir froid » (n° 16474).

- Le ministre de la Défense a répondu.

20. Questions jointes :

- Question de M. Bruno Stevenheydens au ministre de la Défense sur “le service militaire volontaire » (n° 16475).
- Question de Mme Brigitte Wiaux au ministre de la Défense sur “le service militaire volontaire à partir de 2010 » (n° 16477).
- Question de M. Wouter de Vriendt au ministre de la Défense sur “le service militaire volontaire » (n° 16487).
- Question de M. Patrick De Groote au ministre de la Défense sur « le service militaire volontaire » (n° 16546).

- Le ministre de la Défense a répondu.

21. Question de M. Eric Libert au ministre de la Défense sur “la situation de l’hôpital militaire de Neder-Over-Heembeek sur le plan de l’emploi des langues » (n° 16598).

- Le ministre de la Défense a répondu.



22. Question de M. Eric Libert au ministre de la Défense sur “la politique de la diversité au sein de la Défense » (n° 16603).

- Le ministre de la Défense a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.

Climat et Développement durable

COMMISSION SPÉCIALE “CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE”

Président : M. Patrick Dewael

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

Conférence de Copenhague concernant le changement climatique de décembre 2009.
Discussion d'une proposition de résolution (Rgt. Art. 76).

- Rapporteur : Mme Nathalie Muylle.
- La résolution a été adoptée par 12 voix et 2 abstentions.

Émancipation sociale

COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉMANCIPATION SOCIALE

Présidente : Mme Alexandra Colen

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

La dimension de genre dans le budget.
- Echange de vues.

- Les représentants du cabinet du ministre du Budget ont donné un exposé introductif.
- Une discussion a eu lieu.
- Sont intervenus : Mmes Déom, De Block, Burgeon, Colen, Genot et Dierick.
- La présidence de l'UE et la commission de l'ONU pour le statut de la femme ont également été abordées.

Prochaine séance : mercredi 16 décembre 2009.

Pétitions

COMMISSION DES PÉTITIONS

Président : Mme Valérie De Bue

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

Examen des pétitions et des réponses aux pétitions.

- La commission a examiné les pétitions n° 13, 14, 15, 16 et 17/20008-2009 et les réponses aux pétitions n° 1, 4, 10 et 14/2008-2009.



Sous-commission “Sécurité nucléaire”

SOUS-COMMISSION DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Président : Mme Katrien Partyka

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

Réunion à huis clos

Actualisation des recommandations relatives à l'Agence fédérale de contrôle nucléaire.

Discussion du document de travail.

- La commission a pris connaissance du courrier de la Cour des comptes, de la note du service juridique de la Chambre et des documents transmis par l'AFCN.
- Un échange de vues a eu lieu.

Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. André Frédéric

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

1. Question de Mme Leen Dierick au secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales sur “la vente de faux documents” (n° 16382).

- Le secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales a répondu.

2. Question de M. Ludwig Vandenhove à la ministre de l'Intérieur sur “les lunettes vidéo” (n° 15919).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

3. Question de Mme Valérie Déom à la ministre de l'Intérieur sur “les actes d'état civil portant mention d'un nouveau sexe” (n° 16173).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

4. Question de M. Josy Arens à la ministre de l'Intérieur sur “la vaccination contre la grippe saisonnière pour les services opérationnels de la sécurité civile” (n° 16185).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

5. Question de M. François Bellot à la ministre de l'Intérieur sur “les nouveaux risques au niveau des véhicules électriques lors des interventions des services de secours” (n° 16389).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.



6. Question de M. Patrick De Groote à la ministre de l'Intérieur sur "les problèmes de sécurité liés à l'application Google Earth pour les sites civils ayant une importance stratégique" (n° 16407).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

7. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "les vols à l'étalage" (n° 16423).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

8. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "le manque de personnel à la police fédérale de la route" (n° 16424).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

9. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "la rencontre avec Mme Janet Napolitano" (n° 16425).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

10. Question de M. Ben Weyts à la ministre de l'Intérieur sur "le numéro d'urgence général 112 et l'organisation des services de secours" (n° 16429).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

11. Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "le manque de connaissances linguistiques des opérateurs de la centrale d'appels d'urgence de Bruxelles" (n° 16431).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

12. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "l'acquisition d'autopompes" (n° 16551).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

13. Question de M. André Frédéric à la ministre de l'Intérieur sur "le recrutement en Belgique de nouveaux membres du Ku Klux Klan" (n° 16456).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

14. Question de M. Ben Weyts à la ministre de l'Intérieur sur "l'effectif du personnel de la police fédérale" (n° 16483).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

15. Question de M. François Bellot à la ministre de l'Intérieur sur "le calcul des salaires des policiers" (n° 16518).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

16. Questions jointes :

- Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "le refus d'une fusion de zones de police" (n° 16548).



- Question de Mme Annick Ponthier à la ministre de l'Intérieur sur "la fusion des zones de police limbourgeoises" (n° 16554).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

17. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "l'augmentation de la prime de fin d'année" (n° 16549).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

18. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "les centraux 101" (n° 16550).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

19. Questions jointes :

- Question de M. Georges Gilkinet à la ministre de l'Intérieur sur "la situation au sein de la zone de police de Jemeppe-sur-Sambre" (n° 16586).

- Question de M. Georges Gilkinet à la ministre de l'Intérieur sur "la situation de la zone de police de Jemeppe-sur-Sambre" (n° 16604).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

20. Question de M. Georges Gilkinet à la ministre de l'Intérieur sur "le soutien psychologique aux sapeurs-pompiers" (n° 16587).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

21. Interpellation de M. Georges Gilkinet à la ministre de l'Intérieur sur "les commentaires de Beprobél quant à la réforme des services d'incendie et au fonctionnement actuel du SPF Intérieur et l'application de la circulaire du 11 mars relative à la Task Force" (n° 387).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

- Une motion de recommandation a été déposée par M. Georges Gilkinet.

- Une motion pure et simple a été déposée par M. André Frédéric.

22. Questions jointes :

- Question de M. Ben Weyts à la ministre de l'Intérieur sur "les déclarations faites par M. Audenaert, directeur de la police judiciaire fédérale, lors d'une récente interview" (n° 16588).

- Question de M. Paul Vanhie à la ministre de l'Intérieur sur "les déclarations de M. Audenaert dans Humo" (n° 16600).

- Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "les déclarations à caractère politique du directeur de la police M. Glenn Audenaert" (n° 16605).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

23. Questions jointes :

- Question de M. Éric Libert à la ministre de l'Intérieur sur "les tortures infligées aux détenus de la prison de Forest le 22 septembre et le 30 octobre 2009" (n° 16595).

- Question de Mme Valérie Déom à la ministre de l'Intérieur sur "les violences commises à l'encontre de prisonniers par des policiers de la zone de Bruxelles-Midi" (n° 16602).

- Le ministre de l'Intérieur a répondu.

Prochaine séance : mardi 24 novembre 2009.



Justice

RÉUNION COMMUNE DE LA COMMISSION DE LA JUSTICE ET DE LA COMMISSION DE L'INTÉRIEUR,
DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Présidents : Mme Sonja Becq et M. André Frédéric

➤ **MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009**

Questions jointes :

- Question de M. Éric Libert au ministre de la Justice sur “les tortures infligées aux détenus de la prison de Forest le 22 septembre et le 30 octobre 2009” (n° 16594).
 - Question de M. Éric Libert à la ministre de l'Intérieur sur “les tortures infligées aux détenus de la prison de Forest le 22 septembre et le 30 octobre 2009” (n° 16595).
 - Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “les violences commises à l'encontre de prisonniers par des policiers de la zone de Bruxelles-Midi” (n° 16599).
 - Question de Mme Valérie Déom à la ministre de l'Intérieur sur “les violences commises à l'encontre de prisonniers par des policiers de la zone de Bruxelles-Midi” (n° 16602).
 - Question de M. Fouad Lahssaini au ministre de la Justice sur “les faits graves qui se sont produits pendant les grèves des agents pénitentiaires” (n° 16606).
 - Question de M. Stefaan Van Hecke à la ministre de l'Intérieur sur “des actes de violence perpétrés par des policiers à la prison de Forêt” (n° 16608).
 - Question de M. Stefaan Van Hecke au ministre de la Justice sur “des actes de violence perpétrés par des policiers à la prison de Forêt” (n° 16609).
 - Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “les violences commises à l'encontre de détenus par des policiers de la zone Bruxelles-Midi” (n° 16622).
 - Question de M. Renaat Landuyt à la ministre de l'Intérieur sur “les violences commises à l'encontre de détenus par des policiers de la zone Bruxelles-Midi” (n° 16623).
 - Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur “les incidents à la prison de Forest” (n° 16627).
 - Question de Mme Mia De Schamphelaere à la ministre de l'Intérieur sur “les policiers qui remplacent les gardiens de prison” (n° 16641).
 - Question de Mme Carina Van Cauter au ministre de la Justice sur “les policiers qui remplacent les gardiens de prison lors de la grève à Forest” (n° 16644).
 - Question de Mme Carina Van Cauter à la ministre de l'Intérieur sur “les policiers qui remplacent les gardiens de prison lors de la grève à Forest” (n° 16645).
 - Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “les violences dans les prisons belges” (n° 16646).
 - Question de Mme Clotilde Nyssens au ministre de la Justice sur “les violences commises par des policiers dans les prisons” (n° 16661).
- Le ministre de la Justice et de l'Intérieur ont répondu à toutes les questions.





SÉANCE PLÉNIÈRE

Ce chapitre mentionne:

- *les principaux points abordés au cours des séances plénières de la semaine écoulée;*
- *l'objet des projets et propositions de loi discutés et votés;*
- *le résultat des votes.*

Le numéro figurant à la suite de l'intitulé des projets et propositions de loi est celui du document parlementaire correspondant (voir aussi annexe 2 – projets de loi, propositions et rapports de commission);

Le chiffre figurant entre parenthèses à la suite de la date de la séance plénière est celui qui identifie la séance dans les publications officielles de la Chambre: le Compte rendu analytique qui publie les synthèses des débats et le Compte rendu intégral qui contient le texte intégral (voir "les publications de la Chambre" en dernière page du présent bulletin).

➤ JEUDI 19 NOVEMBRE 2009, APRÈS-MIDI (121)

PROJETS DE LOI

1. Projet de loi modifiant le Code des sociétés et prévoyant les modalités de la société privée à responsabilité limitée Starter, n° 2211/1.

Le projet de loi (n° 2211) est adopté à l'unanimité des 131 votants

2.
 - Projet de loi adaptant diverses lois réglant une matière visée à l'article 77 de la Constitution à la dénomination « Cour constitutionnelle », n^{os} 1112/1 à 10
 - Projet de loi adaptant diverses lois réglant une matière visée à l'article 78 de la Constitution à la dénomination « Cour constitutionnelle », n^{os} 1113/1 à 9
 - Projet de loi spéciale visant à adapter diverses dispositions à la dénomination « Cour constitutionnelle », n^{os} 1114/1 à 9
 - Proposition de loi spéciale (M. Ben Weyts) remplaçant les mots « Cour d'arbitrage » par les mots « Cour constitutionnelle » dans la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour d'Arbitrage, n^{os} 1727/1 et 2.

Le projet de loi (n° 1112) est renvoyé en commission



QUESTIONS ORALES

La procédure de décision pour la nomination du président du Conseil européen

Questions jointes de :

- Mme Muriel Gerken (Ecolo-Groen !) (n° P1398)
- Mme Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!) (n° P1399)
- M. Jan Jambon (N-VA) au premier ministre, chargé de la Coordination de la Politique de migration et d'asile (n° P1400)

Le chantier « asile et migration » et la régularisation

Questions jointes de :

- M. Filip De Man (VB) (n° P1401)
- M. Jean Marie Dedecker (LDD) au premier ministre, chargé de la Coordination de la Politique de migration et d'asile (n° P1402)

Le quota d'un tiers de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse et des entreprises publiques

Questions jointes de :

- M. Bruno Tuybens (sp.a) (n° P1403)
- Mme Sarah Smeyers (N-VA) (n° P1404)
- Mme Hilde Vautmans (Open Vld) (n° P1405)
- Mme Alexandra Colen (VB) (n° P1406)
- Mme Valérie Déom (PS) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile (n° P1407)

Les actions de sensibilisation à la lutte contre le racisme au sein des forces de police

Question de :

Mme Marie Arena (PS) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile (n° P1408)

Le recours à des infirmières étrangères

Question de :

Mme Maggie De Block (Open Vld) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile (n° P1409)



Les résultats de la concertation en ce qui concerne la commission paritaire 100

Questions jointes de :

- Mme Meryame Kitir (sp.a) (n° P1410)
- M. Roel Deseyn (CD&V) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile (n° P1411)

Les rapports entre policiers et gardiens de prison en cas de grève dans les prisons et le service minimum

Question de :

M. Daniel Bacquelaine (MR) au ministre de la Justice (n° P1412)

Le Fortisgate

Questions jointes de :

- M. Renaat Landuyt (sp.a) (n° P1413)
- M. Gerolf Annemans (VB) (n° P1414)
- M. Raf Terwingen (CD&V) (n° P1415)
- M. Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen!) (n° P1416)
- Mme Clotilde Nyssens (cdH) au ministre de la Justice (n° P1417)

L'accueil des demandeurs d'asile et Fedasil

Questions jointes de :

- Mme Sarah Smeyers (N-VA) (n° P1421)
- Mme Rita De Bont (VB) (n° P1422)
- Mme Dalila Douifi (sp.a) (n° P1423)
- Mme Martine De Maght (LDD) (n° P1424)
- Mme Zoé Genot (Ecolo-Groen!) (n° P1425)
- M. Michel Doomst (CD&V) (n° P1426)
- M. Roland Defeyne (Open Vld) (n° P1427)
- Mme Kattrin Jadin (MR) (n° P1428)
- Mme Leen Dierick (CD&V) au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale (n° P1429)



La confusion relative aux soldes

Question de :

Mme Cathy Plasman (sp.a) au ministre pour l'Entreprise et la Simplification (n° P1418)

Le Point de contact national Fraude – Le rapport relatif à la perception de la corruption

Questions jointes de :

- M. Stefaan Van Hecke (Ecolo-Groen!) (n° P1419)
- M. Christian Brotcorne (cdH) au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles (n° P1420)

VOTES NOMINATIFS SUR LES MOTIONS

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Filip De Man (VB) au ministre de la Justice sur « les mosquées et les asbl fondamentalistes à Anvers » (n° 376)
(développées en réunion publique de la commission de la Justice du 10 novembre 2009)

Deux motions ont été déposées (MOT 52 376/001)

- une motion de recommandation par Filip De Man (VB)
- une motion pure et simple par Mia De Schamphelaere (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 50 et 1 abstention



RELATIONS PUBLIQUES

15 NOVEMBRE 2009

FÊTE DU ROI – HOMMAGE AU ROI ALBERT IER « LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE »

En mémoire de notre premier Roi, Léopold de Saxe-Cobourg Gotha, c'est le jour de la Saint Léopold, le 15 novembre, que les Belges ont coutume de rendre hommage à leur souverain.

Pour la neuvième année consécutive, un hommage civil est rendu au Roi dans le cadre symbolique du Palais de la Nation.

L'initiative en revient aux Présidents du Sénat et de la Chambre des représentants et au Premier Ministre.

L'année 2009 marque le centenaire de la prestation de serment du Roi Albert Ier, qui fut un grand promoteur de la recherche scientifique, et le 75^{ème} anniversaire de son décès tragique à Marche-les-Dames.

A l'instar des éditions antérieures, le Ministre de la Défense nationale a accepté de prêter le concours de son Département pour assurer l'ambiance musicale et réaliser la photo officielle.

Les Membres de la Famille Royale sont invités à signer les Livres d'Or de la Chambre et du Sénat dans l'hémicycle du Sénat en présence de Parlementaires et de représentants de la société civile.

Ils y rencontrent les jeunes concepteurs du « Zero Émission Cart », véhicule à hydrogène pouvant atteindre une vitesse de 120 km/heure.

Le président du Sénat, Monsieur Armand De Decker, le Président de la Chambre des représentants, Monsieur Patrick Dewael et le Premier Ministre, Monsieur Herman Van Rompuy s'expriment au cours de la séance académique qui se déroule dans la salle de lecture de la Chambre.

Le chanteur Udo, jeune artiste belge de grand talent, interprète la Brabançonne.

Au cours de la réception qui clôture la séance académique, les membres de la Famille Royale s'entretiennent avec les invités.

Les expositions relatives au thème ont été mises en place avec le concours de la Politique scientifique fédérale, les Archives du Palais Royal, du Musée Belvue, de la Fondation Roi Baudouin, du Musée Royal de l'Armée et du SPF Affaires Étrangères.



L'école hôtelière de l'Institut Centre Ardenne de Libramont assure le catering, en collaboration avec l'école de Pâtisserie de Neufchâteau, tandis que la décoration florale est réalisée par l'école horticole KTA Tuinbouwschool Panta Rhei de Melle.

DISCOURS DE MONSIEUR PATRICK DEWAELE
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Altesses Royales,
Monsieur le Cardinal,
Monsieur le Nonce,
Monsieur le Président du Sénat,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs en vos fonctions et qualités,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs

Le thème de la recherche scientifique ne cesse de gagner en importance au sein de notre société.

Il apparaît de plus en plus clairement que les réponses aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et serons confrontés à l'avenir – que ce soit sur le plan de la santé, de l'environnement, du climat, de l'approvisionnement alimentaire, de l'énergie, de la mobilité ou de la Justice – ne pourront être trouvées sans fondement scientifique.

En Belgique - et nos souverains ne sont pas demeurés en reste à cet égard – la conscience de cette réalité a toujours été très présente. La recherche scientifique devait être encouragée. A cet égard, l'octroi de prix scientifiques constitue sans conteste un incitant important.

Comme le président du Sénat l'a fait observer à juste titre, Albert 1^{er} avait jeté, par son discours du 1^{er} octobre 1927 aux Halles de Cockerill à Seraing, les bases du fonds national de la recherche scientifique – le FNRS.

Ce faisant, le Roi poursuivait l'œuvre entamée par Emile Francqui (1863-1935) qui avait décidé, en 1932, avec le président américain de l'époque, Herbert Hoover, de la création de la Fondation Francqui, dont le but était d'encourager la recherche fondamentale désintéressée.

Le prix Francqui – qui constitue la distinction scientifique belge la plus prestigieuse et est décerné par le Roi lui-même – tend à la reconnaissance des mérites d'un jeune savant belge.

Par la suite, il sera encore fait appel à Emile Francqui dans le cadre d'une initiative en faveur de la population du Congo belge, initiative qui débouchera en 1931 sur la création de l'Institut de Médecine tropicale à Anvers, qui acquerra très rapidement une renommée internationale.

Puis-je vous rappeler que l'un des lauréats du prix Francqui en 1960, le professeur Christian de Duve, a obtenu en 1974 le Prix Nobel de Médecine pour ses découvertes dans le cadre de ses longues années de recherches consacrées au diabète et à l'insuline.

Je profite de l'occasion pour saluer les lauréats du prix Francqui qui assistent à la cérémonie de ce jour.



Et en ce qui concerne le FNRS, je vous rappelle également que l'un des premiers projets soutenus par le fonds fut le lancement du ballon stratosphérique d'Auguste Piccard.

C'est en présence du Roi Albert 1er que le professeur Piccard et son collègue Paul Kipler s'élevèrent dans les airs à bord de leur ballon, gonflé d'hydrogène, qui allait atteindre 15.000 mètres d'altitude pour permettre la réalisation d'observations relatives au rayonnement cosmique et à l'atmosphère.

Le mouvement était lancé.

Au fil des ans, le FNRS a financé, dans les secteurs les plus variés, divers projets de recherche innovants.

La conscience que la recherche scientifique pouvait non seulement se mettre au service de l'économie mais présentait également un intérêt sociétal plus vaste gagnait du terrain.

C'est pourquoi la recherche scientifique belge ne s'est pas exclusivement concentrée sur les sciences exactes. Elle a également soutenu des projets de recherches archéologiques en Iran et en Égypte, dans la vallée du Nil ; elle a contribué au financement d'un très large éventail de projets de recherche, allant de travaux de grande envergure consacrés au sommeil à des études en histoire de l'art, en théologie ou en philosophie.

La modification de la structure de l'État, au milieu des années 80, a également affecté le financement et l'organisation de la recherche scientifique.

Depuis la mi-80, le paysage institutionnel belge en matière de recherche est en effet remodelé et les Régions et les Communautés sont désormais compétentes pour la recherche scientifique dans les domaines qui ressortissent à l'ensemble de leurs compétences.

Quant au niveau fédéral, ses pouvoirs en matière de recherche s'étendent, en 2009, aux travaux de recherche nécessaires à l'exercice de ses compétences propres ou axés sur la mise en œuvre de conventions internationales ou supranationales, la recherche spatiale dans un cadre international et les 10 établissements scientifiques fédéraux.

Avec un budget de plus de 500 millions d'euros par an et plus de 2800 membres du personnel (dont 33% d'universitaires), la politique scientifique fédérale déploie ses activités de recherche scientifique dans les domaines de la culture, des sciences et de l'histoire par le biais de ses différents établissements scientifiques. La politique mise en œuvre tend à valoriser à l'échelle nationale et internationale le potentiel de recherche présent en Belgique, à promouvoir la coopération scientifique entre universités et centres de recherche au nord et au sud du pays et à soutenir le rayonnement de notre impressionnant patrimoine national.

Le SPP Politique scientifique gère notamment la participation aux activités de Recherche et Développement de scientifiques et du monde industriel belges dans le domaine de l'aéronautique, en particulier dans le cadre des organisations internationales dont la Belgique est membre (l'ESA, EUMETSAT,...) ou dans le cadre d'accords bilatéraux (par exemple avec la France, à propos de SPOT).

Ces activités couvrent les thèmes suivants : la technologie générique, les lanceurs spatiaux, la micro-gravité, les sciences aéronautiques, l'observation de la terre, les télécommunications et la navigation.

En termes relatifs, la contribution de la Belgique au budget de l'ESA est la plus élevée de tous les pays membres de cette agence (plus de 160 millions d'euros en 2009). Notre pays fut d'ailleurs l'une des chevilles ouvrières de la création de l'agence en 1975. Le retour d'investissement, sous la forme de contrats et de commandes pour l'industrie aéronautique belge, est très important.



Par ailleurs, il convient d'évoquer également les établissements scientifiques fédéraux tels que le Centre d'Études et de Documentation « Guerre et Sociétés contemporaines » (le CEGES), l'IRM, l'Institut Royal belge des Sciences Naturelles, le Musée royal de l'Afrique centrale et les différents autres musées royaux, qui possèdent tous un rayonnement spécifique et une expertise internationalement reconnue.

Les crédits budgétaires affectés à la recherche et au développement par les différents pouvoirs publics belges oscillent depuis des années autour de 0,6% du produit intérieur brut. Le secteur privé contribue également de manière importante à la recherche scientifique.

En 2007, les entreprises belges ainsi ont pris en charge 69,7% des dépenses intérieures brutes en matière de Recherche et Développement.

Hélas, en dépit de ces efforts importants, l'objectif de Lisbonne – qui prévoit l'affectation de 3% du PIB aux dépenses en Recherche et Développement – n'est pas encore atteint. Il est toutefois clair que les entreprises constituent le moteur de la recherche.

La majeure partie des activités de Recherche et Développement au sein de nos entreprises concerne toujours les entreprises de haute technologie (42%), essentiellement grâce au développement constant du secteur pharmaceutique.

Ainsi, le Baron Paul Janssen (1926-2003), qui fut l'un de nos plus grands chercheurs et fonda les entreprises Janssen Pharmaceutica, a mis sur le marché pas moins de 80 médicaments, dont cinq ont été classés comme essentiels par l'Organisation Mondiale de la Santé.

La part des dépenses intérieures en Recherche et Développement réalisée par des entreprises sous contrôle étranger est plus élevée en Belgique que dans d'autres pays de l'OCDE. Sont surtout concernés le Royaume-Uni, la Suisse, les États-Unis, la France et les Pays-Bas. La mondialisation constitue une réalité dans cet aspect de la vie sociale également. De plus, les activités de Recherche et Développement se concentrent dans un nombre restreint de grandes entreprises (multinationales), d'activités et de secteurs. L'association et l'accès des Petites et Moyennes Entreprises aux activités de Recherche et Développement pourrait donc constituer l'une des perspectives d'avenir dans ce domaine.

En ce qui concerne le financement de la recherche, il convient également de souligner l'importance d'initiatives telles que le Télévie, la *Levenslijn*, *Kom op tegen Kanker*, et nombre d'opérations de collecte de fonds à grande échelle en faveur de la recherche médicale, qui sensibilisent le public à la nécessité d'aider la recherche scientifique en vue de promouvoir les progrès de la médecine. La Loterie nationale - le plus grand mécène de Belgique - contribue également au financement du « Centre international de recherche contre le cancer »

Le 19 juillet 2001, la Chambre des représentants a procédé à la création en son sein d'un « Comité d'avis chargé de questions scientifiques et technologiques ». Il était en effet devenu de plus en plus évident que l'Assemblée éprouvait le besoin de recourir à l'apport scientifique d'experts indépendants pour l'évaluation d'une série de choix politiques ou, plus simplement, obtenir davantage d'éclaircissements dans une série de dossiers techniques complexes.

Sur la base d'un protocole de coopération, ce Comité d'avis fait également appel aux services fédéraux de la Politique scientifique.

Depuis sa création, ce comité a étudié des thèmes très divers. Ainsi, des auditions ont été consacrées aux programmes spatiaux belges. Par ailleurs, plusieurs colloques ont été organisés, notamment sur l'internet ou les biocarburants. Sous la présente législature, le comité s'est intéressé aux nanotechnologies. Actuellement, il se penche sur la pharmacogénétique et la pharmacogénomique.



Il est clair que dans le cadre de la mondialisation, l'économie belge ne pourra rester concurrentielle que si nous parvenons à innover en permanence. A cet égard, la recherche fondamentale et la recherche appliquée jouent un rôle clé, tel qu'il leur a été assigné par les objectifs de Lisbonne de l'UE, qui souhaitent transformer l'Union en une économie de la connaissance compétitive.

La Belgique est un pays riche où la création de connaissance présente une très grande qualité. Elle occupe une position centrale au cœur de l'Europe et constitue la plaque tournante politique et administrative de l'UE, de l'OTAN et de nombreuses autres institutions internationales. D'une manière générale, les travailleurs y ont bénéficié d'une formation de qualité et sont polyglottes. La Belgique se caractérise par son économie ouverte (ses exportations représentent plus de 70% du produit intérieur brut) et peut se prévaloir d'une tradition séculaire dans le domaine du commerce international.

Une récente étude « peer review » a mis en évidence de nombreux exemples de réussite de l'excellence scientifique et technologique en Belgique. Le climat mondial dans lequel évolue l'économie belge change toutefois à une vitesse vertigineuse. En particulier les secteurs de moyenne et de faible technologie, qui gèrent une part importante du secteur de la production dans notre pays (91,5% selon les chiffres de l'OCDE), sont particulièrement sensibles à la concurrence internationale, en particulier des pays à bas salaires. Les risques économiques pour la Belgique peuvent être sensiblement réduits par le développement de produits innovants. Et à cet égard, la recherche scientifique joue un rôle déterminant.

Globalement, les prestations de la Belgique en matière d'innovation sont assez positives, avec une moyenne qui dépasse celle des partenaires européens. Toutefois, si l'on considère les indicateurs traditionnels, la Belgique ne semble pas encore exploiter pleinement les dépenses importantes consenties par les entreprises en matière de Recherche et Développement, la qualité élevée de l'output scientifique dans certaines niches et les atouts technologiques dont elle dispose.

Mesdames, Messieurs,

Dans ce Palais de la Nation, qui symbolise la Maison commune de l'ensemble de nos concitoyens, nous tenons à exprimer aujourd'hui notre attachement à nos institutions, à la démocratie parlementaire et, en particulier, en ce 15 novembre, à la monarchie constitutionnelle.

Meine Damen, meine Herren,

Eine Monarchie, die die verfassungsmäßigen Grundsätze respektiert, trägt bei zu einem stabilen und starken Belgien, in dem sehr unterschiedliche Gemeinschaften koexistieren.

Die heutige Huldigung ist die aller, und ich möchte mich auch zum Sprachrohr unserer deutschsprachigen Landsleute machen, deren Gemeinschaft ein Aspekt der Kostbarkeit unserer Mannigfaltigkeit widerspiegelt.



Altesses Royales

Puis-je vous demander, au nom de toutes les personnes présentes de bien vouloir transmettre à sa Majesté le Roi mes meilleurs vœux de bonheur et de santé tant dans l'exercice de sa haute fonction que parmi les siens.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à présent à écouter le message de notre homme dans l'espace, le commandant Dewinne, qui assure actuellement le commandement de la station spatiale internationale ISS. Il ne pouvait manquer à l'appel aujourd'hui. Il constitue le meilleur témoignage de l'importance et de la nécessité de la science et de formations scientifiques performantes pour un développement harmonieux de notre planète bleue.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. ARMAND DE DECKER
PRÉSIDENT DU SÉNAT

Altesses Royales,
Monsieur le Cardinal,
Monsieur le Nonce,
Monsieur le Président de la Chambre des représentants,
Monsieur le Premier ministre,
Messieurs les Lauréats du Prix Francqui,
Mesdames et Messieurs, en vos fonctions et qualités,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est dans le hall immense de l'entreprise Cockerill à Seraing que le 1er octobre 1927, le Roi Albert 1er appela les chefs d'entreprise de l'époque à soutenir la recherche scientifique fondamentale en tant que gage et moteur du développement économique.

Dans son discours historique, notre Souverain formula cet appel en ces termes :

« Le public ne comprend pas assez, chez nous, que la science pure est la condition indispensable de la science appliquée et que le sort des nations qui négligeront la science et les savants est marqué par la décadence ».

Il y a plus de 80 ans déjà, le Roi des Belges reconnaissait l'importance de la recherche scientifique pour le développement économique de la Belgique et dénonçait ainsi implicitement aussi le manque de volonté générale de consacrer à la recherche les moyens qu'elle nécessitait.

Son appel ne resta pas lettre morte, car la création, à peine un an plus tard, du Fonds National de la Recherche Scientifique en fut la conséquence immédiate.



Ce Message Royal rappelait qu'un pays qui ne dispose pas de ressources naturelles est condamné – et c'est probablement une chance – à ne compter que sur le courage, l'énergie au travail, l'imagination, la créativité de sa population.

John Cockerill en avait été un extraordinaire exemple, comme Ernest Solvay le fut à son tour quelques années plus tard.

Notre pays est resté marqué par ces exemples et c'est sans doute pourquoi, il a produit le plus grand nombre de Prix Nobel proportionnellement à sa population.

Mais comment définir la recherche scientifique ?

Le Professeur Christian de Duve, Prix Nobel de Médecine, a souligné combien la recherche peut prendre diverses formes, mais que c'est aussi l'ensemble de ces formes de recherche qui sont nécessaires si l'on veut faire progresser la société.

La recherche fondamentale est celle dont la méthode est connue, mais dont le but, les objectifs ne le sont pas.

Pour sa part, la recherche expérimentale ou empirique est à l'inverse celle dont on connaît l'objectif, mais dont on ignore la méthode pour y arriver.

Mais le Professeur de Duve nous rappelle que sont essentielles aussi deux autres formes de recherches, celle qu'il qualifie de « coup de chance » ou autrement dit, celle dont ni la méthode ni les objectifs ne sont connus et enfin, la recherche « appliquée » dont à la fois la méthode et les objectifs sont, cette fois, identifiés.

Différentes formes de recherches donc, mais dont le Professeur de Duve rappelle qu'aucune, absolument aucune, ne peut être ignorée ou minimisée.

*

* *

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

Notre pays, malgré un manque de moyens récurrent, s'est illustré au fil des années dans de très nombreux domaines de recherche.

Et je voudrais féliciter les universités, les centres de recherches et d'études et les entreprises pour l'esprit d'excellence dont ils font preuve inlassablement.

A cet égard, l'année 2009 restera une année exceptionnelle pour notre contribution au progrès de la connaissance universelle.

Rendons hommage aux efforts de toutes celles et de tous ceux qui s'investissent quotidiennement dans tant de domaines différents.

Ainsi, je voudrais citer ici la mathématicienne Ingrid Daubechies qui est à la base du format de compression *jpeg* dont nous faisons tous un usage quotidien sur nos PC sans nous rendre compte qu'il s'agit de la performance d'une compatriote. Par ailleurs, nous nous devons d'accorder une attention particulière à trois exemples qui revêtent une grande signification internationale et dont notre pays peut, à juste titre, être très fier.



Le 15 février dernier, la station de recherche « *Princess Elisabeth* », première base polaire alimentée exclusivement par des énergies renouvelables fut inaugurée.

Installation qui fut rendue possible par et grâce à l'initiative et à la volonté d'Alain Hubert, ainsi qu'au soutien de la politique scientifique fédérale et de l'aide collective de nombreuses institutions, entreprises et citoyens de tous horizons.

Notre pays s'est ainsi doté, à nouveau, d'un outil qui contribuera à l'étude du rôle de la calotte glaciaire et des océans dans les changements climatiques, poursuivant ainsi l'intérêt que notre pays n'a cessé de développer pour l'Antarctique depuis la première expédition scientifique d'Adrien de Gerlache en 1897 ou la fondation de la base Roi Baudouin en 1958.

Le deuxième exemple que je voudrais évoquer est le colloque relatif à la lutte contre le SIDA, qui s'est tenu en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde et que j'ai eu l'honneur de présider au Sénat, le 18 mai dernier.

Le SIDA frappe 33 millions de personnes dans le monde, majoritairement en Afrique, où il fait de terribles ravages.

Notre compatriote, le Docteur Peter Piot, ancien Directeur exécutif d'ONUSIDA et ancien Secrétaire général adjoint des Nations-Unies, a mobilisé le monde entier pour lutter contre ce fléau.

Grâce à la recherche médicale et à la recherche et au développement pharmaceutique, des progrès considérables ont été accomplis en terme d'espérance de vie et de qualité de vie des patients. Que tous les chercheurs de notre pays qui y ont contribué soient ici remerciés.

Last but not least, troisième exemple pour cette année exemplaire au niveau de la politique scientifique dans notre pays, le lancement, le 27 mai à Baïkonour, sous l'œil expert et attentif de S.A.R. le Prince Philippe, de l'astronaute belge et européen Frank De Winne vers la station spatiale internationale dans le cadre de la mission OASISS.

Cette mission de notre compatriote, nous pouvons, nous devons en être particulièrement fiers, puisque c'est la première fois qu'un astronaute européen et en l'occurrence qu'un astronaute belge, Frank De Winne, exerce le commandement de la station spatiale internationale.

Immense honneur donc à la fois pour l'Agence Spatiale Européenne, pour la Belgique et pour le Vicomte Frank De Winne lui-même dont les qualités humaines, intellectuelles et scientifiques nous sont à tous bien connues.

Notre compatriote s'adressera à nous dans quelques instants depuis la station spatiale.



Altesses Royales, Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Nombreux sont, je pense, nos contemporains qui s'interrogent sur « l'utilité » d'envoyer un homme ou une femme dans l'espace et sur le continent antarctique.

A vrai dire, je répondrais si l'on se place sous cet angle : qu'est ce qui est réellement **utile** si ce n'est se nourrir, se vêtir et se loger ?

Si l'on raisonne en terme de **sens** par contre, tout procède de la capacité de l'homme à se surpasser, à se projeter dans le futur et à aller à la découverte de l'inconnu.

La recherche, c'est avant tout un changement de regard sur soi et sur ce qui nous entoure. C'est d'abord une **ouverture** d'esprit, un refus de l'intolérance, un appel constant à la liberté de pensée, un encouragement à l'interculturalité.

Lorsque l'homme regarde la lune la nuit, il sait que le genre humain y a mis le pied et a ainsi dépassé sa condition terrestre.

Quelle source de fierté et d'humilité à la fois !

Quelle extraordinaire école de la relativité des choses et par conséquent, quel formidable moteur de tolérance et de respect !

Un monde sans recherche scientifique serait un monde borné qui produirait des sociétés bornées et donc intolérantes. La recherche scientifique est indispensable à la coexistence pacifique, même si, en même temps, l'application de certaines découvertes peut mener de temps à autre à des perspectives effrayantes, ce qui conduit inmanquablement à l'indispensable interpénétration de la recherche et de l'éthique.

Mesdames, Messieurs,

Seule la recherche peut permettre une action plus ciblée, plus efficace en faveur d'un développement durable, d'une meilleure maîtrise du potentiel énergétique mondial ou des effets du changement climatique.

Seule la recherche et seuls nos jeunes se lançant passionnément dans la recherche permettront un développement harmonieux de notre société belge, européenne et mondiale.

Il nous faut, nous Européens, relever ce défi et décider, comme le font aujourd'hui la Chine et l'Inde, d'apporter notre contribution au développement d'un monde plus prospère.

Si je fais allusion à ces deux grandes puissances émergentes, c'est parce que la Commission européenne a estimé qu'à l'horizon 2025, c'est-à-dire dans à peine quinze ans, ces deux grands pays auront doublé leur part d'investissement dans la recherche et le développement pour la porter à 20% du montant global des investissements mondiaux !

La Belgique et l'Europe se doivent donc de réinvestir le secteur de la recherche. D'ailleurs, le tout récent rapport du Conseil central de l'économie nous y encourage avec force.



La stratégie de Lisbonne a fixé comme objectif aux pays de l'Union européenne de consacrer 3% de leur produit intérieur brut à la recherche, afin de faire de notre continent l'économie de la connaissance la plus forte du monde.

La réussite de cet objectif ambitieux au-delà de 2010 sera bien entendu une des priorités de notre pays lorsqu'il exercera la présidence de l'Union européenne l'an prochain.

Mais la réussite de notre contribution à cet objectif dépendra de la qualité de notre enseignement, de la qualité de notre transmission du savoir, de la qualité de notre éveil à la connaissance et à la science en particulier.

Des études internationales montrent que 90% des jeunes sont pleinement conscients des problèmes environnementaux auxquels notre planète est confrontée, mais qu'ils ne sont que 50% à pouvoir en citer les causes. Si les jeunes reconnaissent l'importance de la science, ils ne sont, paradoxalement, guère nombreux à s'y intéresser.

Le réchauffement de la terre et les menaces qui pèsent sur notre écosystème, le problème des déchets, ainsi que l'épuisement des matières premières naturelles sont devenus des thèmes de débat dans les médias. Dans toutes ces discussions, le citoyen doit faire face à un arsenal de concepts dont la compréhension requiert malgré tout un certain "bagage scientifique".

Cela signifie qu'à l'avenir, la science devra œuvrer à la promotion du bien-être, tout en veillant à demeurer au service du citoyen.

Le défi à relever par l'enseignement ne consiste pas seulement à former davantage de spécialistes environnementaux plus qualifiés.

Il s'agira aussi d'apporter un soutien aux citoyens, de manière à ce qu'ils soient à même de comprendre et d'interpréter la théorie scientifique et ses résultats et, inversement, d'utiliser une approche scientifique dans leur engagement citoyen.

Le rapport final du Forum « Espace et Enseignement », institué au sein du Fonds Prince Philippe et présidé par Frank De Winne, constitue déjà une première amorce en ce sens. La conquête spatiale représente un thème idéal pour éveiller l'intérêt des jeunes envers les sciences et les techniques, et pour les inciter à s'orienter vers des études scientifiques. L'intérêt suscité par l'espace ouvre en quelque sorte une porte sur le monde des sciences en général.

À cet égard, on ne peut que se féliciter des séances de questions-réponses par radiocommunication qui ont été organisées entre notre astronaute Frank De Winne et des jeunes, durant son séjour à bord de la station spatiale internationale ISS. Par ce genre d'initiative, notre compatriote tente d'installer les sciences et les techniques dans l'univers des jeunes et de leur faire prendre conscience de l'importance qu'elles revêtent pour la société. Espérons que ces initiatives les encourageront à s'engager sur la voie des études scientifiques.

Pour sa part, le Sénat attribuera le mois prochain, pour la cinquième année consécutive, le prix Odissea à un étudiant sélectionné pour la qualité du travail qu'il aura présenté sur un thème de l'aéronautique et de recherche spatiale.



Au-delà des activités que les Jeunesses scientifiques de Belgique et *Jeugd, Cultuur en Wetenschap* développent depuis 1957 et qui ont marqué notre jeunesse, les Communautés de notre pays ne ménagent pas leurs efforts pour sensibiliser les jeunes aux sciences et aux techniques et les guider dans le monde de la science. À travers des initiatives telles que le “Printemps des sciences” et la bisannuelle “*Wetenschapsweek*”, elles cherchent à améliorer, de manière ludique et interactive, l’image et l’assise sociale des sciences auprès des jeunes.

Les sciences doivent être pour nos jeunes un projecteur qui élargit leurs horizons. En effet, les scientifiques, les décideurs, les consommateurs et les électeurs de demain ne sont autres que les jeunes d’aujourd’hui. C’est leur attitude qui déterminera si nous serons à la hauteur des défis de demain.

Je suis heureux de pouvoir adresser ce message en présence de nombreux jeunes qui forment cette année la majorité des délégations provinciales.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

Dans son message à l’occasion de la Fête nationale du 21 juillet 2006, le Roi Albert II - abordant cette question essentielle - lança le message suivant :

« J’encourage donc tous les jeunes qui ont des dispositions dans ces matières à s’engager dans des études scientifiques. Il me semble d’ailleurs qu’il faut expliquer plus clairement aux jeunes les opportunités passionnantes qui se présentent à eux dans ces domaines, et les contributions positives qu’ils peuvent ainsi apporter à l’ensemble de la société ».

Je forme le vœu que ce Message Royal soit aussi bien entendu aujourd’hui que ne le fut celui du Roi Albert Ier prononcé chez Cockerill en 1927.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS DU PREMIER MINISTRE HERMAN VAN ROMPUY

Mes Altesses royales,
Excellences,
Monsieur le Président de la Chambre,
Monsieur le Président du Sénat,
Chers collègues des gouvernements et parlements,
Mesdames et Messieurs,

En ce jour où le pays célèbre la fête du Roi, il convient de s’arrêter sur la personne et le règne du Roi Albert Ier. Le 23 décembre, cela fera en effet 100 ans qu’il est monté sur le trône.

En tant que second fils du frère du Roi Léopold II, le prince Albert n’est pas promis à la tâche royale. On lui destine une carrière militaire. Mais le 23 janvier 1891 – alors qu’il n’a pas encore 16 ans – la mort subite de Baudouin, son frère aîné, donne un autre tournant à sa vie. Les voies du Destin sont parfois impénétrables.



Afin de se préparer à monter sur le trône, Albert s'entretient avec d'éminents érudits et dévore quantités de livres traitant de sciences, d'histoire, de géographie et de sociologie. Il s'intéresse aussi à l'homme de la rue et se rend incognito à la campagne pour découvrir ce que vit la population.

C'est en s'entretenant avec Auguste Lambermont, un collaborateur du Roi Léopold II, qu'Albert se familiarise avec la problématique internationale et coloniale. Peu après que l'État indépendant du Congo soit devenu le Congo belge, en 1908, il s'envole pour un voyage de 82 jours dans la colonie.

Lorsqu'Albert succède au Roi Léopold II, le 23 décembre 1909, il plaide dans son discours d'accession au trône pour une politique plus humaine à l'égard de la population congolaise. Il veille au développement d'une administration, d'un enseignement et de soins de santé dans la colonie, qu'il visite aussi en tant que Roi.

Albert n'est pas Roi depuis cinq ans que, le 4 août 1914, l'Allemagne envahit notre pays. Une heure plus tard, le Roi Albert s'adressait aux Chambres réunies et prit immédiatement le commandement des troupes à neuf heures du matin. Le Roi veut « observer l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire », comme il l'a juré lors de sa prestation de serment. Durant les cinq années et deux mois qui suivirent, il commandait, hors de toute responsabilité ministérielle. Une situation qui ne cadre pas avec les conceptions actuelles.

Pour le Roi, cette guerre est, par essence, un conflit qui oppose l'Allemagne et la France. Sa seule préoccupation est que la Belgique survive à la guerre. Il tente de limiter les pertes et d'épargner ce faisant un maximum de vies humaines. Même sous forte pression française, il refuse d'envoyer ses troupes à l'offensive depuis les tranchées. Il se limite à défendre le petit morceau de territoire qui, après les premiers mois de la guerre, était encore sous contrôle belge. Seule la grande offensive finale a vu des troupes belges participer à grande échelle.

Avoir, en tant que commandant en chef de l'armée, remporté la bataille de l'Yser, avoir de la sorte, à un moment stratégique, ralenti la marche en avant de l'Allemagne, et son souci du sort des soldats lui a valu d'être auréolé de prestige. C'est à cela aussi qu'il doit son surnom de Roi Chevalier et sa place indélébile dans notre histoire.

De par l'effondrement des régimes impériaux de Russie, d'Allemagne et d'Autriche, la fin de la Première Guerre mondiale va de pair avec les révolutions et les guerres civiles en Europe centrale et orientale. Le Roi Albert se rend compte de la nécessité de prendre des mesures radicales pour ne pas propager le climat révolutionnaire en Belgique. Le 11 novembre 1918, il convoque dans son quartier général de Loppem, en Flandre occidentale, quelques hommes politiques de premier ordre.

Il constitue un gouvernement d'union nationale composé de libéraux, de socialistes et de catholiques sous la direction de Léon Delacroix – le premier chef de gouvernement qui portera le titre de « Premier ministre ». Le programme du gouvernement comprend des réformes radicales. On parle souvent de la « révolution de Loppem ». C'est avec beaucoup de conviction que le Roi les annonce, à l'occasion du Discours royal du 22 novembre 1918 prononcé devant les Chambres réunies : suffrage universel pur et simple pour les hommes, journée des huit heures, levée des limitations du droit de grève, répression de la consommation d'alcool. En 1919 se tiennent les élections législatives sur la base de ce suffrage universel pur et simple sans avoir procédé à une révision de la Constitution sur ce point. Grâce au prestige glané par le Roi durant la guerre, cette décision a rassemblé un large soutien. Albert veut créer les conditions matérielles qui aideront l'homme de la rue à avancer d'un point de vue physique, moral et intellectuel. Paradoxalement la guerre aura constitué une énorme avancée en matière de démocratisation et d'extension de la prospérité. Bien qu'insensée et inutile dans la majorité des cas, une guerre peut apporter son lot de leçons à tirer. Il faut dès lors saisir l'opportunité pour mettre sur pied quelque chose de grand.



La démocratie est la meilleure garantie pour une paix durable. Les peuples libres ne se livrent en effet presque jamais la guerre.

Une caractéristique du Roi Albert Ier est l'intérêt marqué qu'il porte aux sciences et à la recherche scientifique, qu'il estime importantes pour le développement économique du pays. « Il y a en Belgique une véritable crise des institutions scientifiques et des laboratoires », déclare-t-il le 1er octobre 1927 lors d'un discours prononcé dans l'usine Cockerill à Seraing. Quelques semaines plus tard, il lance devant l'Académie royale des Sciences et des Beaux-arts de Belgique un appel pour libérer davantage de moyens pour la recherche scientifique. Son appel ne tombera pas dans l'oreille d'un sourd. C'est suite à son impulsion que sera créé le 2 juin 1928 le Fonds national de la Recherche scientifique.

Le jeudi noir du 24 octobre 1929, les cours de la bourse de Wall Street s'effondraient. Le krach, qui prit immédiatement une ampleur internationale, donna lieu à une crise de confiance généralisée. Contrairement à aujourd'hui, la crise a fait naître une guerre des tarifs protectionniste qui a, lentement mais sûrement, étranglé le commerce mondial. L'économie mondiale s'est engouffrée dans une spirale déflationniste destructrice. La situation actuelle diffère en de nombreux points. Seul un point commun rassemble les crises de 1929 et de 2008, le souverain se prénomait à chaque fois Albert !

Lorsque, en 1932, les conséquences de la crise tournent à la catastrophe, Albert Ier fait à nouveau appel à Charles de Broqueville, le chef du cabinet de guerre qui, alors âgé de 72 ans, est resté l'un de ses confidents, malgré leurs divergences d'opinion. Le roi le charge de former un nouveau cabinet. Par des économies sévères et des augmentations d'impôt, le nouveau gouvernement essaie de maîtriser les dépenses publiques. En février 1933 et janvier 1934, une politique déflationniste stricte crée des crises gouvernementales que seules des interventions royales sont à même de contenir. A chaque fois, le Roi remet son Premier ministre en selle. Le gouvernement de Broqueville est au pouvoir depuis environ un an et demi lorsque survient l'accident mortel du Roi Albert Ier, le 17 février 1934 à Marche-les-Dames. Son épouse, la reine Élisabeth, lui survivra trente années et occupera une place qui lui est propre dans l'histoire de la Dynastie et auprès de la population.

Mesdames et Messieurs,

Albert Ier ne trouvait pas toujours sa mission royale très agréable, mais il l'accomplissait consciencieusement.

Le contenu qu'il a donné à la monarchie constitutionnelle est toutefois totalement différent de ce qui est d'usage de nos jours. Tout doit cependant être considéré à la lumière de l'époque. Le rôle du Roi Albert Ier ne peut pas être compris sans prendre en considération son rôle extraordinaire lors de la première guerre mondiale.

Le Roi Albert Ier a joué un rôle clairement plus actif dans la vie politique que le rôle que le constitutionnaliste britannique Bagehot décrivait en 1872 comme étant celui du souverain : « le droit d'être consulté, d'encourager, de prévenir ». Dans chacune des monarchies constitutionnelles au sein des 27 pays de l'Union européenne, le contenu de la fonction diffère. Du reste, l'Union elle-même n'est pas un régime présidentiel !



Le contenu du rôle tenu par la Couronne dans notre pays a varié avec les époques. Au sein d'une monarchie parlementaire telle que la nôtre, il est exclu que le Roi interfère de quelque manière que ce soit sans l'assentiment des ministres. Mais la mission d'institution au sein d'un pays complexe comme le nôtre reste importante. L'importance de ce rôle est particulièrement saillante lors d'une crise de gouvernement. Mais ce rôle n'est pas qu'institutionnel, il est aussi le symbole de l'état fédéral, qui, n'a d'ailleurs pas quarante ans. La monarchie parlementaire est également garante de la continuité de l'État. Six rois, mais 66 premiers ministres. La continuité et la stabilité sont des critères importants dans un monde rempli d'incertitudes.

Geehrte Damen und Herren,

Wir erweisen heute König Albert I. die Ehre. Mit ihm huldigen wir auch der konstitutionellen Monarchie, die zu einem starken und stabilen Belgien beiträgt, in dem Bürger und Gemeinschaften in einem Rahmen friedlich zusammenleben, der immer weiter vertieft, bereichert und verfeinert werden muss.





MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009

UNICEF

Dans quelques jours – le 20 novembre 2009 –, il y aura exactement 20 ans que l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Convention des droits de l'enfant, dont notre pays fut, avec les Pays-Bas, l'un des premiers signataires. Le moment est donc bien choisi pour consacrer à cet événement un moment de réflexion sous forme de retour en arrière et de regard vers l'avenir.

Nous saluons la présence de Sa Majesté Royale la Princesse Mathilde, qui assiste à nos travaux en sa qualité de présidente d'honneur d'Unicef Belgique. Je tiens à lui adresser mes sincères remerciements pour sa présence, qui est le signe que les droits de l'enfant constituent dans notre pays une priorité absolue.



Vingt ans après la ratification de la Convention des droits de l'enfant, où en est notre pays dans ce domaine ? La réponse à cette question est double. Nous sommes très avancés mais, dans le même temps, nous devons constater qu'il y a encore beaucoup de pain sur la planche. D'une part, parce que le concept de droits de l'enfant touche à un large spectre de problèmes. D'autre part, parce que notre société est en perpétuelle évolution et que les nouvelles opportunités qui s'offrent à nous font également naître des risques nouveaux.

Arrêtons-nous d'abord aux éléments positifs et examinons une série de domaines dans lesquels notre pays a engrangé des avancées au cours des années écoulées.

La réforme du droit de la jeunesse en 2006 constitue incontestablement une étape importante. Un des principes de base de cette réforme est la responsabilisation des mineurs ayant commis un délit, en tirant les leçons de leurs erreurs pour éviter toute récidive. La nouvelle loi sur la protection de la jeunesse offre à ces mineurs la possibilité de 'réparer' eux-mêmes le préjudice qu'ils ont causé. Plutôt que de sanctionner, la priorité est donnée à la réparation, à la rééducation pour redonner aux jeunes toutes leurs chances. Un jeune ne sera donc placé dans une institution qu'en cas d'absolue nécessité.



Notre pays s'est également efforcé d'améliorer l'accueil des mineurs demandeurs d'asile. Grâce à la loi du 12 janvier 2007, notre pays dispose désormais de structures spécifiques pour l'accueil et l'accompagnement professionnel de ces mineurs.

L'an dernier, les députés ont adopté une modification de l'article 22bis de la Constitution. Les principes fondamentaux de la Convention des droits de l'enfant ont ainsi été insérés dans la Charte fondamentale. Les auteurs de la proposition entendent exprimer un message clair qui se voulait à la fois politique et symbolique : pour nous, Belges, les droits de l'enfant sont à ce point primordiaux que nous les adoptons formellement dans notre Constitution.

Je m'associe au discours de mon collègue du Sénat. Si nous considérons les mesures fraîchement énumérées, - et ce ne sont que quelques exemples - nous pouvons seulement constater que les jeunes en Belgique sont mieux lotis qu'ailleurs.

Ne soyons toutefois pas trop vite satisfaits. Quand il s'agit de la qualité de vie et des droits de l'enfant, on ne place jamais la barre trop haut.

Comme je l'évoquais tout à l'heure, dans notre société moderne, de nouveaux problèmes et risques émergent régulièrement. Lorsque des enfants et des jeunes en sont les victimes, nous avons le devoir d'agir rapidement et d'appliquer, là où c'est nécessaire, les principes de précaution.

Je donnerai deux exemples. Depuis 2004, la vente de Rilatine a augmenté de 50% dans notre pays. De plus en plus d'enfants dans notre société industrialisée recourent à des médicaments pour agir sur leur comportement ou pour stimuler leurs fonctions cérébrales. Si nous avons le courage d'y réfléchir de manière critique, nous pouvons certes conclure qu'il y a un réel souci. Dans notre société ultra-organisée, nous ne pouvons tout contrôler et ce sont nos enfants qui en font les frais.

Mon deuxième exemple concerne la présence de substances toxiques dans les jouets. Ces dernières années, nous sommes régulièrement arrivés à la constatation que des jouets déjà présents depuis fort longtemps sur le marché contenaient par exemple des substances cancérigènes. Force m'est, une fois de plus, de faire le même constat : comment une telle situation est-elle possible dans une société avancée comme la nôtre ? Comment osons-nous exposer nos enfants à de tels risques ?

Une attitude catastrophiste n'aurait toutefois aucun sens et je souhaite dès lors conclure par un message optimiste. En ce début du XXI^{ème} siècle, nous sommes arrivés à un point où tout citoyen, ou presque, adhère au principe de la primauté de l'intérêt de l'enfant. Nul ne remet en cause ce principe. A différents niveaux, des experts s'activent pour améliorer encore la qualité de vie des enfants dans les contextes les plus divers et pour traquer les problèmes. Nos mandataires politiques s'intéressent aussi particulièrement à ce thème, ainsi qu'en témoignent les questions orales et écrites qu'ils posent, ainsi que leurs initiatives législatives. Mais répétons-le une fois encore : en matière de droits de l'enfant, le combat n'est jamais terminé.



PUBLICATIONS

Cette rubrique mentionne quelques publications que la rédaction juge susceptibles d'intéresser le lecteur.

CHAMBRE

Documents parlementaires :

- 52 2225/007 DU 30 OCTOBRE 2009
Note de politique générale – Victimes de guerre

- 52 2225/006 DU 3 NOVEMBRE 2009
Note de politique générale – Santé publique

- 52 2225/012 DU 6 NOVEMBRE 2009
Note de politique générale – Justice

- 52 2224/011 DU 9 NOVEMBRE 2009
Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 11. Police fédérale et fonctionnement intégré

- 52 2224/001 DU 12 NOVEMBRE 2009
Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – Liste des justifications par section

- 52 2224/004 DU 12 NOVEMBRE 2009
Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 03. SPF Budget et contrôle de la gestion

- 52 2224/006 DU 12 NOVEMBRE 2009
Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 5. SPF Technologie de l'information et de la communication

- 52 2224/014 DU 12 NOVEMBRE 2009
Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 21. Pensions



- 52 2224/020 DU 12 NOVEMBRE 2009

Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 44. SPF
Intégration sociale, Lutte contre la pauvreté et Économie sociale

- 52 2224/0023 DU 12 NOVEMBRE 2009

Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2010 – 52. SPF
Finances, pour le financement de l'Union européenne

- 52 2225/014 DU 12 NOVEMBRE 2009

Note de politique générale – Finances

- 52 2225/016 DU 13 NOVEMBRE 2009

Note de politique générale – Sécurité alimentaire

- 52 2225/017 DU 13 NOVEMBRE 2009

Note de politique générale – Défense

- 52 2225/018 DU 13 NOVEMBRE 2009

Note de politique générale – Intérieur

- 52 2225/019 DU 13 NOVEMBRE 2009

Note de politique générale – Entreprises publiques

Benelux

- CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DE BENELUX – 291-292

Compte-rendu in extenso des séances des vendredi 12 et samedi 13 juin 2009



CONSEIL DES MINISTRES

Le texte ci-dessous mentionne les points qui figurent à l'ordre du jour du Conseil des ministres et qui sont susceptibles d'influencer les travaux parlementaires futurs. Il s'agit surtout d'avant-projets de loi approuvés par le Conseil des ministres. Le Parlement fédéral entame l'examen d'un projet lorsque le gouvernement l'a déposé à la Chambre des représentants ou au Sénat. Le projet ne peut obtenir la sanction et être promulgué en tant que loi qu'après avoir été adopté par la Chambre et, dans certains cas, également par le Sénat.

Une information plus détaillée relative aux décisions du Conseil des ministres est disponible sur le site Internet du gouvernement fédéral : <http://www.presscenter.org> - Conseil des ministres.

➤ CONSEIL DES MINISTRES DU 20 NOVEMBRE 2009

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 20 novembre 2009 sous la présidence du premier ministre Herman Van Rompuy.

JUSTICE

Répétibilité des frais de procédure - Deuxième lecture.

Quelques modifications vont être apportées au système de l'indemnité de procédure. Le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi (avant-projet de loi modifiant l'article 1022 du Code judiciaire et l'article 162bis du Code d'instruction criminelle) ainsi qu'un projet d'arrêté royal (projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 26 octobre 2007 fixant le tarif des indemnités de procédure visées à l'article 1022 du Code judiciaire et fixant la date d'entrée en vigueur des articles 1er à 13 de la loi du 21 avril 2007 relative à la répétibilité des honoraires et des frais d'avocat et fixant la date d'entrée en vigueur de la loi ci-dessus) à ce sujet, proposés par le ministre de la Justice Stefaan De Clerck. L'avant-projet de loi a été adapté à l'avis du Conseil d'État.

Par la loi du 21 avril 2007 relative à la répétibilité des honoraires et des frais d'avocat, une indemnité de procédure a été introduite. Cette indemnité est une participation forfaitaire aux frais et honoraires de l'avocat de la partie ayant obtenu gain de cause et qui est mise à charge de la partie succombante. Ce système contenait un certain nombre d'imperfections, auxquelles il est maintenant remédié.



Au niveau de l'avant-projet de loi :

Lorsqu'une partie comparaît à l'audience d'introduction mais ne conteste pas la demande ou demande exclusivement des termes et délais, une indemnité minimale est due. L'État belge ne peut être condamné à payer une indemnité de procédure lorsque le ministère public exerce une action dans une cause civile ou lorsque l'auditorat du travail intente une action en justice.

La personne civilement responsable peut également bénéficier d'une indemnité de procédure dans une procédure pénale.

Au niveau du projet d'arrêté royal :

On évite une multiplication des indemnités de procédure. Lorsqu'un juge se déclare incompetent, une indemnité de procédure est exclue.

La base pour déterminer l'indemnité de procédure est clarifiée.

L'indemnité de procédure pour les tribunaux est adaptée.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

PRATIQUES DU MARCHÉ

Avant-projet de loi relatif aux pratiques du marché et à la protection du consommateur - Deuxième lecture.

Le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi relatif aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, qui adapte et remplace la loi du 14 juillet 1991 sur les pratiques du commerce et sur l'information et la protection du consommateur. Cette loi devait en effet être adaptée à la situation économique et aux prescriptions européennes. L'avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'État, est une initiative du ministre pour l'Économie et la Simplification Vincent Van Quickenborne, de la ministre des PME et des Indépendants Sabine Laruelle, et du ministre chargé de la Protection des consommateurs Paul Magnette.

En deuxième lecture, l'avant-projet a été principalement adapté aux remarques techniques du Conseil d'État. Au niveau du contenu, les réformes les plus importantes prévues lors de la première lecture par le Conseil des ministres du 10 juillet 2009, restent inchangées.

Les modifications principales concernent :

- un assouplissement des règles selon lesquelles les diminutions de prix doivent être annoncées, avec la garantie que le consommateur soit informé complètement et correctement sur les différences de prix ;
- pour les ventes à distance et sur internet : la suppression de l'interdiction d'exiger le paiement avant l'expiration du délai de réflexion, l'allongement de ce délai à 14 jours calendrier (au lieu de 7 jours ouvrables actuellement) et l'interdiction d'utiliser des options par défaut que le consommateur doit refuser pour éviter l'achat d'un produit supplémentaire ("précochage"). Ces modifications ont pour but de stimuler le commerce électronique tout en veillant à la protection du consommateur ;
- la limitation du délai de la période d'attente à trois semaines (pour les vêtements, chaussures et articles de maroquinerie) avec possibilité de faire de la publicité pour les soldes ;
- l'autorisation de proposer aux consommateurs des offres conjointes (ventes couplées) pour autant qu'elles ne constituent pas des pratiques déloyales. L'interdiction est toutefois maintenue en matière de services financiers, avec les exceptions que la loi actuelle y apporte.



MARCHÉS PUBLICS

Transposition de la réglementation européenne en matière de possibilités de recours dans le cadre des marchés publics - Deuxième lecture.

Les possibilités de recours dans le cadre des marchés publics seront renforcées et étendues. C'est la conséquence de la transposition de la directive européenne 2007/66/CE (du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2007) en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité des procédures de recours en matière de passation des marchés publics et de leur extension aux marchés publics n'atteignant pas les seuils européens.

A cet effet, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi introduisant un nouveau livre relatif à la motivation, à l'information et aux voies de recours dans la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Concrètement, l'avant-projet de loi, adapté à l'avis du Conseil d'État, prévoit des procédures rapides et efficaces de correction des illégalités commises par les autorités adjudicatrices et de protection des entreprises. Ces mécanismes peuvent être résumés de la manière suivante:

- procédures rapides et efficaces de correction et de protection
- annulation des décisions illégales
- octroi de dommages et intérêts
- balance des intérêts en présence
- exécution efficace des décisions des instances de recours
- délai de suspension
- information précise des candidats concernés et soumissionnaires
- absence d'effets des marchés passés en violation de certaines obligations
- sanctions de substitution





ANNEXES





DEMANDES D'INTERPELLATION

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ **0384 Justice**

Interpellation de M. Renaat LANDUYT au ministre de la justice sur « le protocole d'accord conclu avec la ministre flamande du Bien-Être ».

➤ **0385 Justice**

Interpellation de M. Bert SCHOOFS au ministre de la justice sur « l'arriéré judiciaire ».

➤ **0386 Infrastructure**

Interpellation de M. François BELLOT au vice-premier ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques et des Réformes institutionnelles sur « la liaison SNCB entre Bruxelles et Luxembourg et les décisions qui doivent être prises à Infrabel ».

➤ **0387 Intérieur**

Interpellation de M. Georges GILKINET au ministre l'Intérieur sur « les commentaires de Beprobél quant à la réforme des services d'incendie et au fonctionnement actuel du SPF Intérieur et l'application de la circulaire du 11 mars relative à la Task Force ».





PROJETS DE LOI, PROPOSITIONS,
RAPPORTS DE COMMISSIONS ET
COMPTES-RENDUS

Les projets et propositions de loi déposés à la Chambre ainsi que les rapports de commission sont publiés sous forme de documents parlementaires.

Ces documents portent un numéro d'ordre principal attribué lors du dépôt à chaque projet ou proposition ; suit un numéro subséquent attribué aux différents documents (avis du Conseil d'État, amendements, rapports de commission) qui s'y rattachent. Suit enfin la mention de la session parlementaire au cours de laquelle le projet ou la proposition a été déposé.

Tous les documents parlementaires peuvent être commandés (voir dernière page du Bulletin : « Publications de la Chambre des représentants et du Sénat de Belgique »).

Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Chambre : <http://www.lachambre.be>, sous la rubrique « Documents parlementaires ». Une sous rubrique mentionne les documents les plus récents.

Les comptes rendus des séances plénières et des commissions peuvent également être consultés sur le site, sous la rubrique « Séances plénières » (compte rendu analytique et intégral) et sous la rubrique « Commissions » (discussion des textes de loi, des interpellations et des questions orales).





ASSEMBLEES
PARLEMENTAIRES
INTERNATIONALES

CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DE BENELUX

Benelux newsletter – Octobre 2009/3







ADDENDA





AGENDA DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS

Les agendas des commissions et des séances plénières sont disponibles sur le site Internet de la Chambre (www.lachambre.be), rubriques « Agenda des réunions de commissions » et « Agenda des séances plénières ».

MONOGRAPHIES PUBLIÉES PAR LA CHAMBRE -BON DE COMMANDE

TITRE	EURO	NOMBR.	PRIX TOTAL
Législation			
La Constitution belge (octobre 2007) ☐ F ☐ N ☐ ALL ☐ ANG	2,50		
La Constitution belge – édition « cartonnée »	5,00		
Loi du 13 mai 1880 sur les enquêtes parlementaires, modifiée par la loi du 30 juin 1996	1,20		
Série de brochures "Précis de Droit parlementaire"			
☐ L'irresponsabilité parlementaire (mars 2007)	2,50		
☐ L'inviolabilité parlementaire (mars 2007)	2,50		
☐ La Cour constitutionnelle (octobre 2007)	2,50		
☐ L'influence des arrêts de la Cour d'arbitrage sur le travail parlementaire (novembre 2001)	2,50		
☐ Les lois spéciales de réformes institutionnelles (octobre 2001)	2,50		
Information parlementaire			
☐ Liste d'adresses des députés composition politique –groupes linguistiques -composition des commissions - relevé statistique des activités	2,50		
☐ Dépenses électorales: élections 18 mai 2003	2,50		
☐ Rapport annuel 2005-2006	2,50		
☐ Règlement de la Chambre + Annexes (octobre 2007)	2,50		
☐ L'Histoire de la Chambre des représentants	15,00		
☐ La faillite de la Sabena (rapport + annexes)	5,00		
Fiches "info" parlementaires			
Informations sur les structures de l'État fédéral et fonctionnement du parlement fédéral ☐ F ☐ N ☐ ALL ☐ ANG	1,20		
Parlementum Belgicum – Livre de photographies	4,00		
Cent ans de débats insolites à la Chambre et au Sénat ; Emile Toebosch , Chambre des représentants 2001 ; 182 pp.	5,00		
« Le Parlement » (iconographie)	2,50		
« Le Palais de la Nation » (W. Van den Steene)	30,00		
Les députés 1894-1969 – facsimilé (Van Molle) - biographie	2,50		
Brochure « Dessins satiriques »	2,00		
Film DVD: "Le Parlement fédéral de la Belgique" ☐ F ☐ N ☐ ALL ☐ ANG ☐ Vidéo ☐ DVD	6,20		
Gravure : “Vue de l’Hôtel des Etats Généraux à Bruxelles” encadrée	70,00		
Gravure : “Vue de l’Hôtel des Etats Généraux à Bruxelles” non encadrée	10,00		
Dépliants			
Dépliant "Le Parlement fédéral de Belgique" ☐ F ☐ N ☐ ALL ☐ ANG	gratuit		
Dépliant “L’hémicycle – Chambre des représentants” ☐ F ☐ N	gratuit		

BON DE COMMANDE – MONOGRAPHIES DE LA CHAMBRE

A renvoyer à : Chambre des représentants - Service des Affaires générales – 1008 BRUXELLES

NOM _____

ADRESSE _____

Veuillez verser le montant correspondant au compte n° **000-0019220-14** de la Chambre des représentants
– 1008 Bruxelles (IBAN BE94 0000 0192 2014 BIC BPOTBEB1)

La commande sera exécutée dès réception du paiement. Il n'est pas fourni de facture.

PUBLICATIONS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET DU SÉNAT

	BELGIQUE		ETRANGER	
	ABONNEMENT PAR SESSION PARLEMENTAIRE (1)	NUMÉROS SÉPARÉS	ABONNEMENT PAR SESSION PARLEMENTAIRE (1)	NUMÉROS SÉPARÉS
Compte rendu intégral définitif Chambre et Sénat Reproduction intégrale des débats des Chambres législatives, dans la langue de l'orateur	95,00 euro (2)	2,00 euro (3)	270,00 euro (2)	6,00 euro (3)
Bulletin des questions et réponses (bilingue) (version intégrale) Questions posées par les parlementaires et réponses du gouvernement (version raccourcie)	40,00 euro (2) 20,00 euro	2,00 euro (3) 1,00 euro	120,00 euro (2) 60,00 euro	6,00 euro (3) 3,00 euro
Compte rendu analytique Chambre Résumé des débats publié le lendemain des séances-bilingue	15,00 euro	1,00 euro	45,00 euro	3,00 euro
Informations parlementaires Bulletin hebdomadaire	15,00 euro	/	45,00 euro	/
(1) session parlementaire: en principe d'octobre à octobre (2) Chambre et Sénat (3) Chambre ou Sénat				
Informations et commandes pour les publications susmentionnées: Service Affaires générales – tél.: (02) 549 81 79 fax: (02) 549 82 74 Compte n° 000-1648428-10 de «Publications de la Chambre des représentants – 1008 Bruxelles» (IBAN BE41 0001 6584 2810 BIC BPOTBEB1) Veuillez mentionner clairement: – Nom et adresse complète du souscripteur – Adresse d'expédition si elle diffère de l'adresse du souscripteur – Description précise de la publication souhaitée (titre, date, numéro, session et langue) ➤ Le montant de l'abonnement est dû en totalité, quelle que soit la date de souscription; les numéros antérieurs à la date de paiement ne sont pas fournis ➤ L'abonnement prend cours dès réception du paiement et ne peut être résilié ➤ La Chambre n'est pas assujettie à la TVA				
Documents parlementaires de la Chambre Projets et propositions de loi, amendements, propositions de résolution, rapports de commission, avis du Conseil d'État, etc - abonnement complet avec budgets - abonnement complet sans budgets - abonnements thématiques - numéros séparés Frais administratifs en cas de commande de numéros séparés à 2,50 EUR: 0,75 EUR	BELGIQUE 0,0744 euro par page imprimée ÉTRANGER 0,0744 euro par page imprimée + frais de port		Informations et commandes: <u>Chambre des représentants</u> Service des Affaires générales 1008 BRUXELLES tél.: (02) 549 81 58: renseignements (02) 549 81 60: commandes fax: (02) 549 82 74 Compte n° 000-1648428-10 de «Publications de la Chambre des représentants» Paiement dès réception du décompte	